55e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 19 12 MAI 1938

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Bulletin d'Ecriture Sainte

SOMMAIRE

I. — La révision du texte de la Vulgate.
II. — Les découvertes de Ras Shamra et l'Ancien Testament.
III. — La place de la Sainte Ecriture dans l'Apologétique (à propos de l'*Apologétique* de MM. Brillant et Nédoncelle).
IV. — Comptes rendus bibliographiques. — 1° Chronologie et archéologie : 1. Lavergne, *Chronologie biblique*. — 2. Dom J. Steiner, *Petite chronologie religieuse et civile de la Terre Sainte*. — 3. J. Godet, *Aux pays du Christ*. — 4. Meistermann, *Guide de Terre Sainte*. — 5. G. M. Perrella, *I Luoghi Santi*. — 6. Duvignau, *Emmaüs*.
2° Ancien Testament : 1. Soubigou, *Moïse et nous*. — 2. Heinisch, *Das Buch Numeri*. — 3. Fischer, *Das Buch Isaias*. — 4. Lippl et Theis, *Die zwœlf Kleinen Propheten*. — 5. Lusseau et Collomb, *Manuel d'études bibliques : Les livres didactiques*. — 6. Weber, *Le Psautier du Bréviaire romain*.
3° Nouveau Testament : 1. Marmardji, *Diatessaron de Tatien*. — 2. Vosté, *Studia Theologiæ biblicæ N. T.* — 3. Braun, *La sépulture de Jésus*.

1. — La révision du texte de la Vulgate

Nous avons, à trois reprises déjà, entretenu de cette question les lecteurs de l'*Ami* (cf. *Ami* 1919, p. 774-75 ; 1923, p. 775-79, et 1927, p. 225-29). Une conférence donnée à l'Institut biblique de Rome, le 24 janvier 1937, par Dom Pierre Salmon, abbé de St-Jérôme, apporte quelques précisions sur l'état actuel des travaux, sur les difficultés et les résultats de l'entreprise [1].

La Commission chargée de la révision de la Vulgate s'était quelque peu dispersée à la suite du décès de son président, le cardinal Gasquet, survenu le 5 avril 1929. Plusieurs de ses membres étaient retournés dans leurs monastères respectifs ; quelques-uns seulement étaient demeurés à St-Callixte avec dom Quentin, qu'absorbaient de plus en plus ses fonctions de rapporteur général de la Section historique adjointe à la S. C. des Rites. L'œuvre de vingt années de travail en collaboration parut un instant compromise.

C'est alors que S. S. Pie XI décida de substituer à la Commission une abbaye ; l'Ordre de St-Benoît serait toujours chargé de l'édition de la Vulgate, mais un seul monastère en assumerait désormais la responsabilité. Dès 1930, le pape fit acheter la villa Lombardi ; en deux ans l'on y bâtit un monastère complet ; l'abbaye de St-Jérôme fut fondée le 15 juin 1933 ; les premiers moines y arrivèrent en octobre et en décembre eurent lieu la bénédiction du monastère et son érection canonique. L'abbaye de St-Maurice et St-Maur de Clervaux, dont l'abbaye de St-Jérôme est une filiale, doit assurer désormais le recrutement de celle-ci en moines profès. Ainsi, ce n'est plus dans tout l'Ordre bénédictin que se recrutera le personnel de la nouvelle abbaye, et il sera beaucoup plus difficile, sinon même impossible, d'y grouper autant d'érudits d'une compétence unanimement reconnue ; par contre, la nouvelle communauté religieuse, assurée de son recrutement et de son avenir par son union avec Clervaux, aura l'avantage nullement négligeable d'une cohésion plus grande, d'une coordination plus parfaite entre les travailleurs et par conséquent aussi dans le travail, en même temps qu'une garantie de continuité plus assurée et des conditions plus normales de vie religieuse.

Dom Quentin, le premier abbé de St-Jérôme, n'eut que quelques mois pour initier à sa méthode les moines qu'on lui avait confiés ; nommé le 12 mars 1934, il mourait subitement le 4 février suivant. Ce fut un rude coup pour la jeune abbaye ; le travail n'en continua pas moins et il se poursuit présentement sous la direction de Dom Salmon.

Nous avons pu, en juillet 1937, grâce au bienveillant accueil qui nous fut ménagé et dont nous avons conservé le plus reconnaissant souvenir, nous rendre compte *de visu* des matériaux accumulés, de la méthode utilisée et des travaux en chantier. Ces travaux sont conduits avec une patience, une persévérance, un souci des moindres détails, une rigueur de contrôle qui peuvent et doivent donner toute confiance dans les résultats escomptés.

Plus de 170 manuscrits, provenant de 45 dépôts différents, ont été reproduits au moins partiellement et ce n'est là qu'une partie du matériel qui sera nécessaire pour l'ensemble de la Bible ; beaucoup d'autres mss. devront encore être photographiés. Les divers mss. sont collationnés sur des exemplaires de la Bible Sixto-Clémentine imprimés spécialement dans ce but. Ce travail, qui représente actuellement 250 volumes, est des plus minutieux et il est toujours révisé par un autre Père que celui qui a fait la première collation. On rassemble ensuite les différentes leçons, on y ajoute les variantes des éditions antérieures à 1592 ; pour mieux discerner la bonne leçon, on examine les citations des Pères et le texte des anciennes versions latines, des Septante et de l'hébreu..

C'est à l'aide de tout ce matériel que se fait l'établissement du texte. Préparé isolément par

[1] Dom P. Salmon, *La Révision de la Vulgate*, Tipografia poliglotta Vaticana, 1937.

quatre Pères, il est arrêté en séance réunissant ces mêmes Pères, après consultation de spécialistes s'il y a lieu et discussion des différents arguments. Quand le texte a été établi, on en fait une nouvelle révision sur les photographies elles-mêmes, en reprenant une à une toutes les variantes, et ce n'est qu'après tous ces efforts, que les grandes feuilles passent entre les mains de plusieurs Pères qui rédigent les trois apparats critiques.

L'œuvre entreprise a pour but d'aboutir non à une correction de la Vulgate d'après les textes originaux, mais à la restitution dans sa pureté primitive de l'œuvre de S. Jérôme. D'aucuns seront tentés de trouver disproportionnés le résultat atteint et le travail fourni. Et pourtant la marche suivie s'impose, si l'on veut aboutir à la plus exacte reconstitution possible du texte du grand Docteur : avant de corriger une traduction ancienne d'après l'original, il faut être sûr, au préalable, de sa teneur exacte ; ce n'est qu'une fois accompli ce travail préliminaire que l'on pourra se poser la question de l'opportunité d'une révision d'après les textes originaux, et si cette révision est reconnue d'ores et déjà comme devant être éminemment utile, on oserait même dire nécessaire pour le Psautier, elle ne s'imposera probablement pas avec la même évidence pour tous les autres livres de la Bible. En tout cas, en reconstituant le texte hiéronymien de la Vulgate, les moines de St-Jérôme auront préparé l'édition officielle de notre version latine que l'Eglise substituera sans doute un jour à cette édition Sixto-Clémentine dont nous nous servons présentement. En outre, leurs recherches auront rendu plus d'un service à l'histoire littéraire, à la critique textuelle, à la théologie, enfin à l'exégèse, car la Vulgate est un précieux instrument pour la critique du texte hébreu.

Seulement, une telle tâche ne pouvait être confiée qu'à ceux qui, comme les chênes, sont éternels. Le Pentateuque a été terminé en 1936. Cette année doit paraître un 4e volume avec Josué, les Juges et Ruth, et l'on pense pouvoir dans l'avenir publier un volume tous les deux ans ; les Rois paraîtraient donc vers 1940-1942, les Paralipomènes en 1944, les Psaumes vers 1952.

Evidemment beaucoup d'entre nous ne verront pas la fin d'une telle entreprise ; ne jugeons pas toutefois excessifs les délais nécessaires pour réaliser une œuvre pareille. L'édition du seul Nouveau Testament, faite à Oxford par MM. Wordsworth et White, commencée il y a 48 ans, n'est pas encore achevée, et puisque l'ensemble de la Bible latine révisée comprendra 26 à 28 volumes, ce n'est guère avant 50 ans que s'achèvera la publication. Il aura fallu plus de 70 ans pour la mener à terme ; les *Monumenta Germaniæ Historica* sont en cours de publication depuis plus d'un siècle et les *Acta Sanctorum* depuis trois siècles !

Pour préparer l'édition révisée du Pentateuque on a suivi la « *règle de fer* » fixée par Dom Quentin. On a donc considéré comme une leçon certainement hiéronymienne celle que donnaient le *Turonensis (G)*, l'*Amiatinus (A)* et l'*Ottobonianus (O)*, ou même seulement deux d'entre eux. Mais des cas se présentent parfois où les manuscrits sont tellement divisés qu'il ne suffit plus de faire appel au schéma qui les groupe en familles. On doit alors recourir à toutes les observations capables d'orienter dans la recherche de la leçon originale. Et parmi ces observations, il y a le recours aux textes originaux. Dom Salmon y insiste à cause surtout de l'idée inexacte que l'on s'en fait parfois (p. 12 et 13). Evidemment, il ne faudrait pas se laisser entraîner par l'hébreu à accepter une leçon qui ne serait pas celle du saint Docteur. Et l'écueil, en l'espèce, est d'autant plus à redouter que S. Jérôme ne traduit pas toujours littéralement ; il lui arrive parfois d'abréger, d'expliquer ou d'amplifier : ainsi Deut. xvii, 8, « lepram et *non* lepram » ; xii, 15 : « Comede juxta benedictionem Domini Dei tui quam dedit tibi in urbibus tuis, sive immundum, *hoc est maculatum et debile*, sive mundum, *hoc est integrum et sine macula, quod offerri licet*, sicut capream et cervum comedes ». Pour éviter cet écueil, il faut donc s'abstenir d'attribuer au témoignage du texte original une valeur décisive ; il n'y faut chercher que des suggestions ou encore des confirmations des résultats obtenus indépendamment du texte original. Sous ces réserves expresses, le recours à l'hébreu peut être, en certaines circonstances, un auxiliaire précieux pour déterminer la leçon hiéronymienne quand la division des manuscrits rend impossible l'application de la « *règle de fer* ». — Le texte original peut aussi empêcher de corriger trop facilement des passages difficiles ou même fautifs, lorsque ceux-ci trouvent, dans le texte original lui-même, leur explication la plus simple. — Le texte hébreu peut aider aussi à découvrir des fautes du texte latin en indiquant en même temps la correction à y apporter, à condition toutefois que cette suggestion soit appuyée par d'autres raisons. — Enfin, dans quelques cas très rares, on peut accorder au texte original une valeur encore plus décisive : c'est lorsqu'une discordance assez sensible entre le latin et l'hébreu peut s'expliquer au moins aussi facilement par une négligence du copiste que par une faute du traducteur. Il nous a semblé, dit Dom Salmon, que l'on pouvait alors accepter la suggestion de l'hébreu et corriger le texte latin. « Que l'on nous comprenne bien, poursuit-il : il ne s'agit pas de revenir sur le principe émis plus haut : nous ne corrigeons pas la Vulgate d'après l'hébreu ; mais si, dans un cas déterminé, la leçon de notre archétype s'explique aisément comme étant le résultat d'une corruption fréquente et facile, tandis que la leçon de l'hébreu est une amélioration appréciable du texte, la question est celle-ci : faut-il accepter la leçon de l'archétype et par conséquent attribuer à S. Jérôme vraisemblablement une erreur de traduction, ou bien la rejeter et par conséquent charger un scribe inconnu d'une faute facile de transcription ? Le choix n'est pas toujours aisé. En fait, s'il nous est arrivé d'accepter parfois la correction suggérée par l'hébreu, nous croyons ne nous être écartés de la traduction manuscrite que devant des présomptions sérieuses de corruption du texte latin. » (P. 13).

A la fin de sa conférence, Dom Salmon cite, en les empruntant au Deutéronome, quelques exemples de choix entre variantes faits sous l'influence principalement de l'hébreu : *Astharoth* au lieu de *Aseroth* (i, 2) ; *venissemus* au lieu de *venissetis* (i, 19) ; maintien de *abstuli* au lieu de *attuli* (xxvi,

13) ; « Si oboedieritis mandatis meis... *dabo* pluviam... » au lieu de *dabit* (xi, 14) ; etc.

Outre le choix des variantes, celui de l'orthographe doit aussi exercer la sagacité des réviseurs. La plupart des anciens textes édités ces dernières années, l'étaient suivant une orthographe conventionnelle adoptée par les érudits de la Renaissance. L'étude des manuscrits a montré tout ce que cette pratique avait d'artificiel : le même auteur n'orthographie pas toujours les mêmes mots de la même manière ; il n'est pas rare de voir un scribe du Moyen-Age varier l'orthographe d'un mot à des intervalles souvent très rapprochés, et la multiplicité des manuscrits est loin de simplifier le problème, surtout pour les noms propres ; pour un seul nom, on trouve souvent 10 orthographes différentes et pour l'un d'eux on en a trouvé jusqu'à 29 !

Les moines de St-Jérôme étaient donc en face d'un problème délicat : devaient-ils, comme les éditeurs de la Renaissance, unifier les formes orthographiques au risque de prêter à S. Jérôme une orthographe qui lui eût été totalement étrangère ? ou devaient-ils adopter la forme qui apparaissait comme la plus fréquente dans la traduction manuscrite ? Mais alors le choix n'eût été possible qu'une fois terminés la collation des manuscrits et le classement des diverses orthographes, et il eût fallu renoncer jusque-là à toute édition de texte : ç'eût été déprimant pour les ouvriers de la première heure et le monde catholique aurait peut-être douté quelque peu de l'intensité et de la valeur d'un travail dont il aurait été fort longtemps à voir les premiers résultats.

Pour éviter ce double écueil, voici comment ont procédé les réviseurs :

Avec l'ensemble des meilleurs manuscrits, ils écrivent toujours : *caelum, proelium, caerimoniae, oboedire, intellegere, abicere ;* pour les consonnes, ils adoptent conformément à l'usage ancien le plus général : *milia, litus,* mais *sollicite, heremum, renuntiare, nuntius,* etc. Pour ces mots, d'usage courant, et dont l'orthographe est assez constante dans les manuscrits, une orthographe unique a été adoptée, sans tenir compte des faits isolés.

Pour les mots rares ou rarement employés, on a suivi l'orthographe des meilleurs manuscrits, en la changeant s'ils venaient eux-mêmes à la changer. Enfin, pour les mots fréquemment employés, on en a varié l'orthographe si la tradition manuscrite la changeait elle-même à partir d'un livre ou dans un groupe de livres déterminés.

Dans la question délicate de l'assimilation et de la dissimilation des consonnes, les réviseurs ont constaté que si la prononciation faisait généralement l'assimilation, l'orthographe était, par contre, beaucoup plus capricieuse. Avec l'ensemble des meilleurs manuscrits, ils ont écrit : *adtuli, adnuntio, adpropinquo, conpello, conprobo, inmitto, inmundus.* Quant au *p* de liaison, si fréquent dans les manuscrits du IXe s., ils ne l'ont adopté que dans quelques mots pour lesquels ils avaient une tradition manuscrite assez ferme, comme *temptare, temptatio.*

Le choix fut plus difficile encore pour l'orthographe des noms propres : on préféra *Iordanem* à *Iordanen,* on adopta pour l'ablatif de *Moses* tantôt *Mose* et tantôt *Mosi ; Pharao* est parfois invariable, en d'autres cas il est décliné : *Pharaonis, Pharaonem, Pharaone ;* pour le nom d'Israël qui se trouve plus de 150 fois dans l'Exode, les variantes sont données chaque fois d'après les divers manuscrits : *Israhel, Israel, isrhl, srahel, srhl, (srl) ;* de même pour Moïse, Aaron, Jéthro, etc. Pour le site de *Jasa* on imprima *Iasa* dans les Nombres, *Iesa* dans le Deutéronome, on imprimera *Iessa* et *Iazer* dans Josué.

« Quelques critiques, dit Dom Salmon, nous taxeront probablement d'inconstance et nous reprocheront ces changements ; d'autres reconnaîtront peut-être dans ces hésitations le souci d'être aussi objectifs que possible, en nous louant de ne pas trancher trop vite des problèmes très complexes qui se résoudront d'eux-mêmes pour la plupart lorsque, le travail progressant, nous aurons plus de points de comparaison. » (P. 20).

L'édition révisée de l'Exode et du Lévitique (485 p.) a paru en 1929 ; celle des Nombres et du Deutéronome (528 p.) en 1936.

Les variantes orthographiques, au lieu d'être reproduites à la fin du volume, comme on fit pour la Genèse, ne le seront désormais, pour éviter des redites, qu'à la fin de l'Octateuque. Il y a d'ailleurs nombre de ces variantes qui ne présentent aucun intérêt philologique : *possui, aliut, aput, istut ;* elles sont dues à l'ignorance ou à la distraction du scribe ou bien encore à la prononciation défectueuse du lecteur.

Etablie d'après les manuscrits, sur des textes qui furent intensément vivants et non figés comme des textes profanes, on conçoit sans peine que l'édition de la Vulgate révisée présente d'assez nombreux changements avec l'édition de Clément VIII. Pour la Genèse, il fallut compter un millier de corrections, il y en a encore à peu près autant dans l'Exode et le Lévitique et près de 800 dans le Deutéronome. Ces modifications ne portent d'ailleurs que sur des points de détail et sont le plus souvent d'ordre philologique. Il y en a pourtant un petit nombre qui intéressent le sens et améliorent le texte, et dans ce cas elles peuvent être utilisées par le professeur dans l'explication d'un passage difficile ou, tout simplement, pour éviter d'inutiles discussions sur le texte de la Vulgate considéré uniquement dans l'édition clémentine [2].

L'ensemble du travail accompli par les moines de St-Jérôme sur le texte hiéronymien, aujourd'hui achevé en ce qui concerne le Pentateuque, démontre d'une manière scientifique la conservation pro-

[2] Citons à titre d'exemples, parmi les changements les plus importants : la suppression de Exod. II, 22 : « *Alterum vero peperit, quem vocavit Eliezer dicens : Deus enim patris mei adjutor meus eripuit me de manu Pharaonis.* » Ce passage ne se trouve pas dans le texte original ; il a dû provenir d'Exod., XVIII, 4. Pour Jéthro, beau-père de Moïse, on substitue *cognatus* à *socer*, III, 1 ; IV, 18 comme au chap. XVIII ; en VIII, 9 suppression avec l'ensemble des mss. et l'hébreu de *et a servis tuis et a populo tuo ;* addition au chap. XXXVIII, 24, de « *Numerus autem argenti de donariis populi centum talentorum et mille septingentorum septuaginta quinque siclorum ad mensuram sanctuarii medium sicli per capita singulorum,* » incise retrouvée par Dom Quentin dans les mss. *11514, 11504* et *11937* et justifiée par lui comme texte hiéronymien dans la *Revue bibliq.*, 1926, p. 265-272 ; etc., etc.

videntielle de notre version latine des Saintes Ecritures : des versets ont traversé dix siècles de manipulations, en des centaines de manuscrits, à travers tous les pays du monde chrétien d'alors, sans avoir eu à subir une seule variante, et des livres entiers, comme le Deutéronome, malgré un nombre infini de modifications de détail, sont parvenus jusqu'à nous depuis la fin du IVe siècle sans une interpolation importante et sans une variante qui change le sens d'une façon notable.

Les apparats critiques si soigneusement établis et toujours sérieusement contrôlés, les préfaces, les titres de chapitres d'après les anciennes versions et la Vulgate, mettent à la disposition des érudits les éléments d'information que groupèrent patiemment les Bénédictins sous la conduite du cardinal Gasquet d'abord et de Dom Quentin ensuite. Grâce à ces documents, ils pourront reconstituer assez facilement, et parfois avec des détails intéressants, les principales phases de l'évolution du texte de la Vulgate.

II. — Les découvertes de Ras Shamra et l'Ancien Testament

Le titre que nous donnons à cette portion de notre Bulletin est celui-là même que M. René Dussaud, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a donné à la brochure qu'il vient de faire paraître [3] et dont la conclusion se termine par cette phrase : « Il n'est pas exagéré d'avancer que la découverte des tablettes de Ras Shamra est la plus importante qui ait jamais été faite dans le domaine des études bibliques » (p. 118). Nous croirions manquer à notre devoir en n'entretenant pas de suite nos lecteurs d'une telle question. Un article fort judicieux du R. P. de Vaux, publié récemment par la *Revue biblique*, facilitera d'ailleurs notre tâche et nous permettra, en mettant les choses au point, d'éviter tout excès [4].

Le tell appelé Ras Shamra se trouve sur la côte septentrionale de la Syrie, à 11 km. au nord de Lattaquié, l'ancienne Laodicée *ad mare*. Le site comprend deux groupes de ruines : l'un près du port naturel de Minet el-Beida ou « port blanc » (ainsi nommé en raison des falaises crayeuses qui l'encerclent) ; l'autre à 800 m. à l'est, c'est proprement Ras Shamra, l'ancienne ville d'Ugarit, mentionnée par les tablettes de Boghaz-Keui et de Tell el-Amarna.

Le tell de Ras Shamra, qui fut occupé de très bonne heure, dès le IVe millénaire, ne constituait plus de nos jours qu'une élévation d'une hauteur moyenne de 20 mètres, dont le plan avait la forme d'un trapèze d'environ 600 m. Nord-Sud et 580 m. Est-Ouest. Une circonstance tout à fait fortuite en amena la découverte.

Au printemps de 1928, un Alaouite labourait son champ, quand le soc de sa charrue rencontra une pierre qu'il souleva : c'était l'une des dalles recouvrant une grande tombe ancienne. La nouvelle s'en répandit rapidement aux alentours et, en dépit de toute la diligence que mit le service des Antiquités de Syrie à envoyer sur place l'un de ses représentants, quand celui-ci arriva la sépulture avait été pillée. Ce qui en était resté comme mobilier funéraire nous reportait vers le XIIIe s., et le plan du monument indiquait un type de sépulture jusqu'alors inconnu en Syrie, mais qu'on retrouvait dans l'île de Chypre.

Le tell méritait donc d'être exploré. Deux archéologues français, MM. Schaeffer et Chemet, en furent chargés. Ils fouillèrent d'abord aux environs de la tombe si fortuitement mise à jour, puis s'attaquèrent au site proprement dit de Ras Shamra, et depuis 1929, chaque année de nouvelles richesses, de nouveaux documents sont découverts. La fouille est loin d'être achevée et la littérature scientifique consacrée à Ras Shamra et à ses textes s'amplifie d'année en année [5].

Voici une idée générale des résultats acquis.

M. Schaeffer a reconnu cinq niveaux, autrement dit cinq civilisations, qui se sont succédé sur ce site. La plus ancienne, qui toucherait à l'époque néolithique (Ve millénaire), est encore mal définie. On y rencontre un outillage en silex et pas de céramique peinte. Vient ensuite, au 4e niveau, une civilisation avec céramique fine, souvent polychrome, datant de la première moitié du IVe millénaire. Au troisième niveau, qui correspond à la fin du IVe millénaire et à la plus grande partie du IIIe, on trouve une céramique à dessins géométriques couleur brun foncé, violacé ou noir sur fond chamois, ou gris tirant sur le vert, de la poterie noire lustrée et rouge lissée, enfin des inhumations en jarre caractéristiques de la plus ancienne occupation de l'acropole de Byblos. Mais déjà, dès la seconde moitié du IIIe millénaire, les débris de céramique cananéenne attestent l'installation en ce lieu des Phéniciens, et cette constatation, qu'établirent les sondages de 1935, est pour l'histoire ancienne d'une réelle importance. Tout naturellement, le 2e niveau, XXIe-XVIe siècles, se signale par la prédominance de l'élément phénicien : abondante céramique cananéenne, temples de Baal et de Dagon. Les nouveaux venus ont donc imposé leur civilisation, leur culte ; ils ne tarderont pas à imposer leur langue. Leurs navires apportent à Ugarit, pour être importés en Haute Syrie ou en Mésopotamie, les produits d'une industrie phénicienne influencée par l'Egypte, l'or, les parfums, l'encens et les animaux exotiques provenant de la Mer Rouge ; ils transportent le vin et le blé de Syrie ; ils fournissent l'Egypte de bois, de cuivre, d'objets en bronze, armes et outils, de chevaux, sans doute aussi d'esclaves. Pour répondre aux besoins du trafic, Ugarit devint alors un centre industriel important ; l'Asie et l'île de Chypre fournissant le minerai de cuivre, on y fabriqua des armes et des outils en bronze, ainsi que l'attestent les moules et déchets métallurgiques découverts et la quantité d'armes et d'outils mis à jour, dont 74 en une seule cachette ; on installa aussi à Ugarit des usines d'extraction de la pourpre, des teintureries, des fabriques de céramique.

Bientôt pourtant, et c'est le 1er niveau, XVe-XIIe siècles, les Phéniciens virent accourir de redou-

[3] In-4° de 128 p. avec nombreuses illustrations, 30 f. ; Paris, Geuthner, 1937.

[4] *Les textes de Ras Shamra et l'Ancien Testament*, dans *Rev. bibliq.* 1937, p. 526-55.

[5] Si l'on désire se documenter, s'adresser à la librairie orientaliste Geuthner, 12, rue Vavin, Paris 6e, qui s'est spécialisée dans ce genre de publications.

tables concurrents : ce furent des gens de Chypre, qui s'installèrnet tout près sur la côte, à Minet el-Beida. La XVIII dynastie égyptienne étendait alors sa suzeraineté jusque dans la Syrie du Nord et procurait à toute la contrée une sécurité jusqu'ici inconnue, au point qu'Ugarit en vint à négliger ses remparts et vit des maisons se construire en dehors de son enceinte fortifiée. Sa population sans cesse accrue offrait le plus curieux mélange : à côté des Khurriens, qui fournissaient à la cité ses chefs et son roi Niqmad, il y avait des Syriens de toutes régions, des Phéniciens, des Palestiniens, des Hittites, des Chypriotes, des Achéens ou Mycéniens. Par ces derniers, en dépit du rôle joué par le roi Niqmad qui prolongea l'éclat de la civilisation phénicienne, pénétra dans la contrée et se répandit sur toute la côte syrienne, à partir du milieu du XIV^e^ s., l'influence des Grecs qui conserveront plus tard dans leurs légendes le souvenir de ce contact ancien avec l'Orient.

C'est aux XIV^e^-XIII^e^ siècles qu'Ugarit atteignit sa plus grande prospérité. En raison des races qui s'y coudoyaient, on y parlait toutes les langues : dans les sacristies des temples, les scribes étudiaient le sumérien, l'ancienne langue religieuse de la Mésopotamie ; la correspondance diplomatique était rédigée en accadien ; les Khurriens avaient introduit un certain nombre de mots que tous comprenaient ; pour les autres, des vocabulaires étaient à la disposition des scribes qui se formaient ; d'habiles sculpteurs savaient même graver en hiéroglyphes une dédicace pour les ex-voto que de riches Egyptiens désiraient offrir aux divinités locales. Toutefois, la langue la plus répandue, celle que parlait la majorité de la population, c'était l'ancien phénicien.

Vers la fin du XIII^e^ s., la contrée fut envahie par des populations rudes venant probablement d'Asie Mineure, que les textes égyptiens nomment « *les peuples de la mer* ». Il y eut alors rupture violente avec le passé : les tablettes en langue phénicienne et en écriture cunéiforme alphabétique, relatant les mythes phéniciens, furent brisées et on se servit de leurs fragments pour construire de petits murs. D'Ugarit comme base et en suivant la côte, ces peuplades essayèrent d'envahir l'Egypte et tandis que Ramsès III (1250 ?) brisait leur élan en Palestine, Téglath-Phalasar I^er^ (1115-1093) pénétrait dans Amurru, c'est-à-dire dans la Syrie du nord, atteignait la mer et s'emparait de toute la région ; l'invasion des Egéens et des peuples d'Asie Mineure était finalement repoussée ; mais Ugarit disparaissait du même coup et de façon définitive pour ne revivre qu'avec les fouilles de 1929, après trente siècles de silence !

Il convient de se rappeler la position géographique du tell de Ras Shamra, non loin de la mer, communiquant par la Haute Syrie avec la Mésopotamie et rejoignant Alep par une route partant de la mer ; il convient également de se remémorer les civilisations diverses qui se succédèrent en cet endroit, pour n'être pas surpris des richesses de tous genres qui furent trouvées en ce lieu et de l'importance que ces richesses présentent pour l'histoire, envisagée sous ses divers aspects : évolution de l'humanité, philologie et linguistique, littérature, art, religion, etc.

De toutes les découvertes faites à Ras Shamra, l'une qui attira le plus l'attention du monde savant fut, en 1929, celle d'un nouvel alphabet d'une trentaine de signes dans la dépendance d'un temple qu'on appela aussitôt la « bibliothèque ». Le déchiffrement en fut d'autant plus méritoire qu'on était privé de toute inscription bilingue. Les efforts combinés de trois savants, MM. Bauer, Dhorme et Virolleaud, parvinrent au bout de quelques mois à ravir aux tablettes leur secret ; la traduction de courtes phrases avec le secours de l'hébreu, de l'assyrien ou de l'arabe, montra clairement que le déchiffrement était acquis en ses points essentiels. Depuis lors, des textes, plus étendus et très anciens, légendes ou fragments d'épopées, poèmes mythologiques ont été interprétés, traduits et commentés.

Pour saisir toute l'importance de cette découverte, alphabet et textes, il faut se souvenir qu'en dépit des précieuses trouvailles de Byblos, on avait bien peu de documents sur les Phéniciens. Leurs traditions religieuses ne nous étaient connues que par des auteurs grecs, Lucien (II^e^ s. ap. J.-C.) ou Damascius (V^e^-VI^e^ s. ap. J.-C.), chez lesquels il était fort difficile de mettre à part les traits primitifs. Et voici que maintenant nous trouvons ces traditions dans des poèmes écrits au cours du XV^e^ siècle avant notre ère ! Il convient toutefois, la langue de Ras Shamra n'étant pas encore connue avec assez de certitude, de ne pas utiliser trop vite des textes d'une signification incertaine, surtout pour éclairer ou commenter la Bible. La plus grande prudence s'impose en cette matière, et toute synthèse serait à l'heure actuelle prématurée. Nous nous bornerons donc à signaler ici les rapprochements acquis ou vraisemblables relatifs à l'Ancien Testament, sa langue, son histoire, sa religion.

La langue de Ras Shamra est apparentée à la branche occidentale des langues sémitiques, au groupe cananéen ; le P. de Vaux considère cette conclusion comme solide [6]. Elle est fondée sur les rapports étroits qu'il y a entre le dialecte de Ras Shamra et celui des lettres d'El-Amarna et des inscriptions phéniciennes : les particularités s'expliquent par la différence d'époque des textes considérés et par le caractère cosmopolite d'Ugarit, qui introduisit dans le parler local des vocables étrangers ; mais il n'y a pas à en douter : nous avons dans la langue de Ras Shamra un dialecte cananéen ancien, une sorte de proto-phénicien et, vu la parenté entre le phénicien et l'hébreu biblique, nous pouvons attendre d'une connaissance plus approfondie de la langue de Ras Shamra quelques éclaircissements sur le sens de certains mots rares ou uniques utilisés par la Bible ou de quelques métaphores, tant il est vrai que plus les fouilles nous feront connaître le milieu biblique et mieux nous pourrons approfondir le message divin jusque dans ses moindres nuances. Il est superflu d'ajouter pour nos lecteurs que les mêmes expressions, dans l'ordre religieux surtout, prennent un sens tout autre selon qu'elles sont utilisées par l'hagiographe ou par un auteur païen. Donnons quelques exemples :

[6] *Revue Biblique* 1957, p. 532.

Isaïe, III, 8, énumère les bijoux des élégantes de Jérusalem ; à côté des croissants, elles portent des *shebisim*, mot inconnu à l'hébreu. Or, à Ras Shamra, *Shapash* désigne la déesse solaire ou le soleil lui-même ; l'interversion du *p* en *b* étant fréquente, ce passage d'Isaïe s'éclaircit aussitôt : les judéennes, à côté de croissants représentant la lune, portaient aussi de petits soleils en or ou en argent. — Dans le ps. LXVIII, 5, on traduit ordinairement : « celui qui vient en char à travers les plaines [7] » ; d'autres, en corrigeant le texte hébreu, traduisent : « chevauchant sur les nuées. » Cette dernière traduction, la meilleure, semble-t-il, peut être obtenue, mais sans correction ; les textes de Ras Shamra ont une épithète correspondant à l'expression hébraïque et l'appliquent à Baal, le dieu du tonnerre, qui lance l'éclair, dispense la pluie et chevauche sur les nuées : les consonnes *rpt* phéniciennes sont celles des mots assyriens *erpitu, urpatu*, « nuage ». — Quand le roi Ozias fut atteint de la lèpre, on le fait séjourner, suivant la traduction de Crampon, « dans une maison écartée » b^e beyth hakhâpheshîth (II Reg., xv, 5, et II Chron., XXVI, 21). Or, deux passages des textes de Ras Shamra ont une expression analogue pour nous montrer Aleyn Baal descendant dans le monde souterrain, dans la demeure des morts : Ozias lépreux n'aurait-il pas été relégué, se demande le P. de Vaux, dans quelque grotte ou dans le sous-sol de son palais ? [8] — La mer Rouge est appelée la « mer des roseaux » comme dans le ps. CVI, 7, 9, 22. — Les Cananéens primitifs vénéraient un Baal dont la demeure *(Zeboul)* était dans les profondeurs de la terre ; le II^e livre des Rois, I, 2, porte Baal-*Zeboub*, et le Nouveau Testament Baal-*Zeboul* (Mt., X, 25) ; il semble bien que ce soit la vraie lecture. En remontant aux plus lointaines origines, et si le sens primitif s'était transmis sans altération au cours des âges, ce dont on peut assurément douter, le Baal-Zeboul, identifié dans le panthéon phénicien à Aliyan, serait le dieu qui dispensait l'eau des sources, des puits, des cours d'eau.

Les textes de Ras Shamra utilisent souvent nos métaphores bibliques : « placer sa face vers » pour « se diriger vers » ; on compare une armée en marche à une invasion de sauterelles (Jud., VI, 5 ; VII, 12 ; Jér., XLVI, 23) ; un pays fertile où l'eau abondante fait pousser les prairies, active la végétation et assure ainsi la multiplication du bétail, c'est une contrée où les cieux font pleuvoir de l'huile et les ruisseaux couler du miel, figures qui rappellent Joël, IV, 18 ; Job, XX, 17 ; Ezéch., XXXII, 14, et tous les passages où le pays de Canaan est dépeint comme une terre « où coulent le lait et le miel » (Exod., III, 8, 17 ; XIII, 5). — On se souvient de la manière dont le prophète Amos introduit ses jugements contre les nations : « A cause de trois crimes ...et à cause de quatre » (I, 3, 6, 9, 13), ou de cette formule des Proverbes : « Il y a six choses que hait Yahweh, il y en a sept qu'il a en horreur » (VI, 16). Or une figure de style analogue était employée à Ras Shamra : « Il y a deux sacrifices que hait Baal, il y en a trois que hait celui qui chevauche sur les nuées. » Dans la légende de Keret qui demande à El d'épouser la petite-fille de Pebel-Melek, on lit une description de celle-ci qui fait penser au Cantique des Cantiques :

> Sa beauté est comme la grâce d'Anat,
> Son charme est comme le charme d'Astarté,
> Sa pupille (?) est une fleur de lapis-lazuli,
> Ses paupières sont une coupe de shermel...
> Ah ! que je me délecte de l'éclat de ses yeux !

On retrouve dans les poèmes découverts, comme dans nos poésies hébraïques, le même goût pour les expressions harmonieusement balancées, le recours aux synonymes, l'usage du parallélisme, le groupement des stiques par deux habituellement, souvent par trois, quelquefois par quatre, aboutissant en certains cas à une composition strophique. Un des exemples les plus curieux est le suivant :

> Ah ! tes ennemis, ô Baal,
> Ah ! tes ennemis, tu les frapperas !
> Voici que tu massacreras tes adversaires,

qui a son pendant rigoureusement exact, à l'exception du nom divin, dans le ps. XCII, 10 :

> Ah ! tes ennemis, ô Yahweh,
> Ah ! tes ennemis périront ;
> Tous les ouvriers d'iniquité seront dispersés.

Ces ressemblances d'ordre linguistique ne sont pas négligeables, et nous devons en tirer profit à l'occasion ; par ailleurs elles attestent la parenté philologique de l'hébreu et du proto-phénicien ainsi qu'une certaine communauté d'habitat et de milieu aux époques reculées.

Voyons donc maintenant si les mêmes textes ne pourraient pas projeter quelques lueurs nouvelles sur l'histoire des anciens Hébreux.

Un fait d'ordre général et qui est très important est d'ores et déjà acquis et proclamé : c'est la faillite de plus en plus retentissante des hypothèses de Wellhausen et de son école. Selon ces critiques, toute documentation écrite était impossible en Israël avant l'époque des Rois, parce que l'on était convaincu que les Cananéens avaient ignoré l'usage de l'écriture jusqu'à la fin du II^e millénaire. Il était facile alors de jeter le discrédit sur les récits de l'époque patriarcale, que l'on prétendait rédigés tardivement sans le secours de sources écrites anciennes. Déjà la découverte à Byblos du sarcophage d'Akhiram avait montré, en Phénicie, dès le XIII^e siècle av. J.-C., l'emploi d'une langue parfaitement formée ; cette fois nous voyons, à Ugarit, en plein XV^e siècle, fixer par écrit des traditions religieuses qui constituent à elles seules toute une littérature. Si les Phéniciens avaient dès lors une littérature abondante écrite dans une langue parente de l'hébreu, de quel droit refuser à Moïse d'avoir pu écrire le Pentateuque en s'aidant, pour l'histoire des patriarches, de textes écrits, d'autant plus amoureusement conservés qu'ils donnaient quelques détails sur des ancêtres dont la mémoire était par tous si pieusement vénérée ? Certes, nous ne souscririons pas à tous les rapprochements littéraires que fait M. Dussaud entre les textes de Ras Shamra et ceux de l'Ancien Testament ; mais nous sommes du

[7] Cf. Pirot, *La Sainte Bible*, t. v, *Les Psaumes*, p. 256.
[8] *Revue Biblique* 1937, p. 535.

moins pleinement d'accord avec lui quand il écrit : « Ce sont des renseignements positifs, parce qu'écrits anciennement, que l'Ancien Testament nous conserve sur la situation des Israélites avant leur installation en Canaan. Il faut renoncer, notamment en ce qui concerne les récits sur les patriarches, à n'y voir qu'une collection de petites histoires indépendantes les unes des autres et arbitrairement réunies dans un récit continu par des scribes des IXe et VIIIe siècles [9]. »

C'est aussi le développement religieux d'Israël qui se trouve, par le fait même, ramené à sa date traditionnelle, car on ne peut admettre qu'il ait été en retard sur celui de ses voisins cananéens. Et comme on retrouve, au dire de M. Dussaud, dans le poème de *Kéret* ce fameux esprit deutéronomiste dont on attribuait la création aux Prophètes, il faut bien convenir que ce critère n'a plus aucun crédit, même aux yeux d'un critique indépendant, pour rajeunir plus qu'il ne convenait certains chapitres du Pentateuque ou enlever divers passages à leur contexte littéraire et historique. Et l'on conviendra une fois de plus que l'Eglise fut bien avisée d'empêcher, par l'organe de la Commission Biblique, l'exégèse catholique d'abandonner l'authenticité mosaïque du Pentateuque pour s'aventurer dans une hypothèse documentaire qui ne relevait trop souvent que de la pure fantaisie.

En ce qui concerne l'histoire proprement dite, les contacts *certains* entre les textes de Ras Shamra et l'Ancien Testament se réduisent à fort peu de chose, et cela, d'ailleurs, ne doit nullement nous étonner, les textes exhumés jusqu'à ce jour étant surtout d'ordre mythologique et légendaire. Vouloir trouver des points de contact entre les légendes phéniciennes et les traditions patriarcales, affirmer surtout que les scribes hébreux ont exploité, raccourci et fortement dénaturé ces légendes [1], c'est substituer trop souvent à la réalité des hypothèses sur lesquelles les savants eux-mêmes ne sont pas d'accord, ou même parfois tirer des conclusions importantes d'une histoire reconstruite de toutes pièces à sa façon. N'est-ce pas un peu ce que font MM. Virolleaud et Dussaud quand, pour justifier des traditions qu'ils croient communes entre les Israélites et les Phéniciens, ils supposent que ces derniers auraient cohabité avec eux un certain temps au sud de la Palestine [2] ; — quand ils reconnaissent dans la légende de Kéret, le héros éponyme de ces *Keretîm* que l'on voit certes apparaître plusieurs fois dans la Bible en relation avec la région philistine, mais à une époque bien postérieure, celle où les « peuples de la mer » occupent déjà la côte ; — quand ils supposent un royaume d'Edom dans le Negeb vers le XVe s., alors que l'archéologie n'en atteste l'existence dans cette région que vers 1300, en plein accord d'ailleurs sur ce point avec la Bible qui ne compte que huit rois d'Edom avant l'institution de la monarchie en Israël (Gen., XXXVI, 31,-9), en plein accord aussi avec les textes égyptiens qui ne mentionnent pas Edom et Séir avant Ramsès II (1350 ?), Menephtah (1300-1250 ?) et Ramsès III (1250 ?) ?

[9] *Op. cit.*, p. 117.
[1] Dussaud, *Les découvertes de Ras Shamra et l'A. T.*, p. 117.
[2] *Op. cit.*, p. 101-109.

Le R. P. de Vaux assigne à la légende de Kéret un cadre topographique tout autre : il la situe dans la région de Tyr et de Sidon, fait d'*Udmu*, non Edom, mais l'ancienne *Adummîm*, mentionnée au livre de Josué, et il arrive ainsi à placer dans un rayon de 15 kilom. les cinq localités mentionnées, en respectant tout à la fois l'espace indiqué dans la légende, la consonance des noms, et les données du livre des Juges qui montrent soumise à l'influence phénicienne au moment de la conquête israélite, la région comprise entre les sources du Jourdain et le sud du lac de Tibériade.

Faut-il attacher plus d'importance aux rapprochements établis avec tant, avec *trop* de complaisance, entre les textes de Ras Shamra et l'Ancien Testament ? Nous ne le pensons pas. En soi, ces rapprochements n'ont pas lieu de nous surprendre ; ils nous montrent que les Israélites qui rédigèrent nos livres saints, étaient hommes de leur temps et de leur milieu, et ils ne doivent en aucune manière nous scandaliser ; peu importent les images et les mots si l'esprit qui les anime est totalement différent. — Il est fort probable que le Léviatan d'Isaïe XXVII, 1, de Job XXVI, 13, du psaume LXXIV, 14, est le même que le Lôtan du mythe cananéen : « Tu frapperas Lôtan le serpent fuyard, tu anéantiras le serpent tortueux, le puissant aux sept têtes. » Nous avons là une réminiscence quasi textuelle d'un mythe que nous ignorons encore dans son ensemble. Mais si la Bible a retenu cette imagerie populaire, elle a fait de Léviatan un être créé par Dieu et qui demeure à sa merci. (Ps. CIV, 26). — C'est encore, semble-t-il, un grand nom du passé célébré dans une légende, la « légende de Danel », que cite Ezéchiel quand il indique Noé, Daniel et Job comme types de vertu (XIV, 14, 20), ou quand il reproche au roi de Tyr de s'être cru plus sage que Daniel (XXVIII, 3). On avait été justement surpris de voir Daniel cité entre Noé et Job et l'on ne comprenait guère comment l'exemple d'un homme vivant à Babylone avait pu impressionner le roi de Tyr. Tout s'explique maintenant, puisque ce Danel était un héros d'autrefois, un juge remarquable par son équité vis-à-vis de la veuve et de l'orphelin, un sage dont la réputation avait pénétré chez les Hébreux. « On comprend alors parfaitement, dit le P. de Vaux, qu'à côté de Noé, père commun de l'humanité depuis le déluge, et de Job, qui était un Araméen, Ezéchiel cite Danel, le Phénicien, et précisément dans un contexte où il s'agit de la vertu pratiquée en dehors d'Israël. De même la mention de Danel, à propos du roi de Tyr, est tout à fait en situation et donne plus de vigueur à l'apostrophe [3]. » Enfin, comme pour confirmer de tous points cette déduction, Ezéchiel dans ce passage écrit le nom propre « dn'l, *Danel* » et non *Daniel*. Dans le cas présent, les textes de Ras Shamra apportent à l'exégèse un secours appréciable et certain, et il conviendra, désormais, de ne plus se servir de ce passage du prophète Ezéchiel pour prouver l'authenticité du livre de Daniel, ou pour attester l'influence exceptionnelle que ce prophète avait exercée de son vivant.

Il semble bien que le passage d'Isaïe, XIV, 12-15,

[3] Cf. *Revue Biblique*, 1937, p. 546.

relatif à l'accueil fait aux enfers au roi de Babylone a subi lui aussi l'influence des textes phéniciens. On n'a pas encore retrouvé, à la vérité, de passage absolument similaire, mais des expressions caractéristiques utilisées par Isaïe se rencontrent dans les textes de Ras Shamra : Astré, fils de l'Aurore ; El, dieu suprême ; Eliôn, nom divin phénicien ; le « Mont de l'Assemblée » rappelle l' « Assemblée des fils de dieu » ; « aux extrémités Nord » est le séjour habituel de Baal ; enfin l'orgueilleux qui monte sur les hauteurs des nuées pour s'égaler à Eliôn fait songer à ce « chevaucheur des nuées » qu'était Aleyn Baal. Tant de traits correspondants en quelques versets pourraient difficilement s'expliquer d'une autre manière.

Ces rapprochments, il est bon de le noter, ne se trouvent que dans les textes poétiques et dans des livres où s'affirme la foi au monothéisme le plus pur ; ils n'attestent donc pas une contamination quelconque, si faible soit-elle, de la croyance d'Israël. Les auteurs sacrés ne se sont permis d'y recourir que parce qu'ils étaient devenus absolument inoffensifs.

On trouve aussi mentionnés dans les textes de Ras Shamra divers actes de culte, en particulier des sacrifices et des offrandes. Les victimes (bœufs, taureaux, veaux, béliers, moutons, agneaux et chevreaux) étaient les mêmes chez les Phéniciens et chez les Hébreux ; mais, même si des noms de sacrifice étaient communs (« sacrifice de communion », peut-être « sacrifice pour le délit ») et si l'immolation procédait de la même intention (reconnaître la souveraineté de la divinité, se concilier ses faveurs ou lui demander pardon), il ne faut jamais perdre de vue qu'en Israël on adorait le seul et vrai Dieu et qu'il n'y avait pas de panthéon, tandis que les poèmes mythologiques de Ras Shamra nous montrent les dieux naissant, se mariant, vivant et mourant comme les hommes, s'affrontant en des combats épiques, nous donnant le spectacle de leurs passions et de leurs violences sanguinaires. Il y a donc un abîme entre cette conception de la divinité et celle que la Révélation a fait prévaloir en Israël ; les vrais fidèles de Yahweh, ceux dont les prophètes soutenaient la foi, ne pouvaient qu'éprouver une profonde et vive répulsion pour de telles légendes, et, somme toute, ce que mettent surtout en relief, à l'heure actuelle, au point de vue religieux les textes de Ras Shamra, c'est la supériorité de la foi monothéiste et de la morale des Hébreux sur la foi et la morale de ces cananéens au milieu desquels ils vécurent, supériorité due à l'action révélatrice divine qui s'exerça sur Abraham et sur les Patriarches pour éclairer et guider le peuple choisi.

On pourra, dans les textes religieux qu'exhumeront à l'avenir des fouilles si prometteuses, trouver encore d'autres rapprochements plus ou moins fondés ; mais il faudra bien veiller à ne pas se laisser griser par les mots ; c'est là un écueil que l'on n'a pas su toujours éviter dans l'histoire des religions. Trop souvent, on s'est fié à la similitude des termes sans remarquer suffisamment qu'ils avaient été parfois vidés totalement de leur contenu ancien et servaient désormais à traduire des concepts totalement différents et entièrement nouveaux.

III. — La place de la Sainte Ecriture dans l'apologétique

Poursuivant la publication de ses Manuels du catholique d'action (*Ecclesia, Le Christ, Eucharistia, Tu es Petrus*, pour ne signaler que les plus importants), la librairie Bloud vient de faire paraître *Apologétique* [4], préparé par M. Maurice Brillant et l'abbé Nédoncelle et préfacé avec éloge par Mgr Brunhes, évêque de Montpellier, mieux qualifié que tout autre pour juger une apologétique.

Un tel volume peut être envisagé sous bien des aspects ; nous voudrions indiquer et apprécier ici seulement la part réservée à la Sainte Ecriture.

Deux sections retiendront l'attention des biblistes : dans la 2e partie, Apologétique proprement dite, l'Ancien Testament, l'Eglise de Jésus-Christ, les Origines chrétiennes (p. 243-493) ; et dans la 3e partie, les solutions données aux difficultés spéciales relatives à l'Ancien et au Nouv. Test. (p. 1033-1137). Les rédacteurs de ces pages, MM. Magnin et Bardy, les PP. Lavergne et Rigaux, MM Cerfaux et Coppens, ont prouvé déjà par des travaux antérieurs leur réelle compétence.

M. le chan. Magnin s'est attaché à montrer avant tout que l'A. T. dans son ensemble, et non pas seulement les prophéties messianiques, préparait le N. T. et il a su indiquer avec bonheur comment graduellement le développement d'ensemble de la religion d'Israël acheminait peu à peu l'humanité vers le christianisme. On sent, en lisant ces pages, l'influence qu'exerça sur lui l'article publié autrefois par M. Touzard sur le Peuple Juif dans le *Dict. apologétique* (t. II, col. 1565-1651). C'est la même méthode dans son ensemble, ce sont les mêmes arguments et, comme il le dit très justement : « L'éducation providentielle du peuple de Dieu : voilà la grande prophétie. Par elle, au terme d'un long travail exrcé tout à la fois par les grâces intimes et les révélations extérieures sur une élite, sinon sur la masse des Israélites, des âmes se trouvèrent prêtes à recevoir la croyance en l'Incarnation et la vie apportée aux hommes par le Fils de Dieu et à les communiquer au monde. » (P. 243-44). — On voit d'ici, en Apologétique tout particulièrement, quel est l'avantage de cette méthode : tel qui pourrait discuter l'interprétation d'une prophétie particulière, ne manquera pas d'être impressionné favorablement par une vue d'ensemble, et cette bonne impression, au lieu de le laisser se buter contre une objection de détail, pourra l'amener à reconsidérer la difficulté soulevée et parfois à la surmonter. De plus, cette méthode synthétique met mieux en relief la transcendance de la religion d'Israël en elle-même et par comparaison avec celle des peuples environnants : elle explique les imperfections mêmes de cette religion, Dieu distribuant peu à peu la lumière de sa Révélation à mesure que les esprits et les cœurs sont mieux préparés à en profiter. Enfin cette méthode synthétique maintient dans leur cadre litté-

[4] *Apologétique. Nos raisons de croire, réponses aux objections*, publiée sous la direction de Maurice Brillant et de M. l'abbé Nédoncelle. — Un vol. in-12 de 1580 p. avec 96 pl. hors-texte, 120 f. — Paris, Bloud, 1937.

raire et historique les oracles messianiques proprement dits et permet d'en mieux saisir le sens exact, d'en mieux découvrir toute la portée religieuse.

Avec le P. Lavergne, nous abordons le Christ et l'Evangile. Dès le début, une vue d'ensemble nous indique les documents dont nous pouvons disposer pour étudier Jésus et son œuvre et en fait ressortir la valeur historique. Il est à regretter que M. le chan. Magnin ait traité son sujet sans dire un mot de la qualité des sources dont il se servait ; ce point est pourtant de première importance en Apologétique, à notre époque tout particulièrement, et c'est là une lacune à laquelle il faudrait pourvoir.

Le P. Lavergne esquisse en quelques mots un aperçu des sources non chrétiennes. Pour peu étendu qu'il soit, leur témoignage en apologétique n'en est pas moins important surtout aux yeux de certains incroyants. Il aborde ensuite les écrits néo-testamentaires, tranquillise les esprits inquiets sur la transmission jusqu'à nous de leur texte authentique, situe dans le cadre historique et chronologique épîtres et évangiles, de façon à bien établir, pour tout esprit de bonne foi, la valeur incontestable des documents à utiliser et mieux mettre en relief l'autorité, en particulier, des Evangiles ; il ne dédaigne pas, chemin faisant, de faire bonne justice de quelques théories récentes relatives à leur origine.

Après une telle introduction qui a donné pleine confiance à son lecteur, le P. L. peut aborder de plein pied son sujet, montrer dans Jésus le Messie véritable, exposer son enseignement, si transcendant à l'égard du judaïsme, si original et si supérieur par rapport aux mystères païens, faire ressortir la sainteté incomparable de sa personne, prouver sa divinité par ses miracles et spécialement par sa résurrection, sans négliger aucune des objections soulevées de nos jours contre ce fait historique ; enfin, nous présenter, comme le digne couronnement d'une étude menée avec une logique impitoyable et le souci constant de répondre à l'adversaire du moment, le Christ toujours vivant au milieu de nous par le retentissement mondial qu'a eu sa vie d'autrefois, par l'influence toujours actuelle qu'exerce sa doctrine sur les esprits et les cœurs de ceux qui se réclament de Lui, à tel point que par ses disciples, par l'Eglise qui le continue, le Christ demeure visible à quiconque a des yeux pour voir.

Avec M. Bardy, nous assistons aux origines de l'Eglise. Lui aussi, avant d'aborder son sujet, commence par établir la valeur des documents dont il veut se servir. Certes, ils sont bien incomplets au gré de notre curiosité, mais ils sont d'une belle qualité par leurs auteurs et leur antiquité. Grâce à eux, nous suivons pas à pas le développement de l'Eglise au cours du Ier siècle ; nous notons les succès, mais nous voyons aussi de près les difficultés de tous genres, qui ne font que mieux ressortir la divinité tout à la fois du message et de la mission confiés par le Christ à ses continuateurs. Nous voyons s'épanouir dans le mystère d'abord, puis peu à peu au grand jour, la vie des premiers chrétiens jusqu'en cette fin du Ier siècle où s'accuse dans l'empire romain un universalisme chrétien qui prend de plus en plus conscience de son unité de foi, de morale, de culte, de rites sacramentaires, sauvegardée par une hiérarchie fortement unie autour du successeur de Pierre, auquel on demande, dès Clément de Rome, le règlement de tout conflit, en attendant que le vieil évêque d'Antioche, cette seconde métropole après Jérusalem de l'Eglise naissante, salue dans l'Eglise romaine fondée par S. Pierre et S. Paul *la présidente de la charité*. Ainsi se trouve réalisé sur terre, dans l'Eglise et par l'Eglise fondée par Jésus et propagée par ses Apôtres, ce royaume de Dieu dont l'avènement imminent avait été annoncé par le Précurseur, puis par le divin Maître.

Comment expliquer cet universalisme chrétien qui s'est imposé peu à peu, en dépit des difficultés de toutes sortes, et qui constitue un fait dont personne ne peut se désintéresser ? Evidemment, les croyants y reconnaissent l'œuvre voulue par Jésus et poursuivie par son Eglise avec son concours, puisqu'il lui a promis assistance jusqu'à la fin des siècles. Mais il y a d'autres esprits que le surnaturel effraie et déroute, et pour lesquels tout essai d'explication doit être tenté s'il semble devoir expliquer la genèse du christianisme en réduisant son fondateur aux dimensions d'un être humain quelconque, et en attribuant à d'autres qu'à lui (à S. Paul, à l'hellénisme, au mandéisme, aux mystères païens) l'origine du mouvement chrétien. Il y en a parmi nous qui sont indignés ou scandalisés par de telles théories et qui parfois vont même jusqu'à douter de la loyauté de ceux qui les proposent. Certes, nous comprenons qu'on soit peiné de l'élaboration de faux systèmes dans la mesure où, en égarant les esprits, ils peuvent nuire aux âmes en quête de vérité ; mais nous devons toujours, et en toutes circonstances, croire que ceux qui ne pensent pas comme nous le font en toute bonne foi et loyauté. Dans le cas présent, au point de vue apologétique, nous ne devons pas nous plaindre de tous ces essais d'explication du christianisme sans Jésus : ils n'ont abouti, jusqu'à ce jour, qu'à ce résultat qui devient de plus en plus éclatant, à savoir, qu'il est absolument impossible d'expliquer humainement le miracle de l'Eglise. Plus on approfondit les faits, plus on se rend compte des conditions dans lesquelles l'Eglise devait se développer dans le monde juif et dans le monde païen, et plus on aboutit à cette conclusion : « C'est Dieu qui a fait ces choses et elles sont admirables à nos yeux ! » (P. 492).

La 3e partie du volume est consacrée à la solution des difficultés spéciales que peut rencontrer l'apologétique sur le terrain de la Bible, du dogme. de la morale et de l'histoire. La Bible seule retiendra ici encore notre attention.

M Cerfaux s'attaque aux difficultés d'ordre général, qu'elles proviennent de l'histoire des religions ou de l'inspiration et de l'inerrance ; M. Coppens s'occupe de celles que soulève l'Ancien Testament, et le P. Rigaux de celles relatives au Nouveau.

La tâche de M. Coppens était vaste et délicate, non certes en ce qui concerne les objections tirées des sciences naturelles : celles-ci commencent à faire sourire, tant elles sont démodées et tant il est clair que les auteurs sacrés parlaient suivant les apparences ; mais en ce qui concerne les objec-

tions tirées de l'histoire, plus nombreuses et infiniment plus spécieuses. On ne peut pas, dans le cas présent, parler d' « *apparence historique* » ; l'expression n'est pas seulement peu heureuse, elle est avant tout inexacte : un fait est ou n'est pas ! Par contre, il y a diverses manières également légitimes de concevoir et d'écrire l'histoire. et « il est bien évident que la méthode historique des Anciens n'était pas la nôtre », ainsi que le disent très judicieusement MM. Lusseau et Collomb [5]. Elle ne comportait ni notre documentation exhaustive, ni nos règles rigoureuses de critique. Ces principes posés, M. Coppens aborde franchement les objections et leur donne une réponse bien appropriée, témoignant en chaque cas d'une connaissance directe et approfondie des difficultés soulevées ; de telles pages seront précieuses à étudier ou à consulter. L'énumération des questions traitées (les onze premiers chapitres de la Genèse. la science du bien et du mal dans la Genèse, la longévité des patriarches, le déluge, la femme de Lot, la tour de Babel, la table des Nations, la chronologie biblique, la prise de Jéricho, l'arrêt du soleil, les histoires de Samson, Tobie, Jonas, le livre de Daniel) suffit à en indiquer à la fois l'actualité et l'importance.

Non moins précieuses sont les pages qui discutent les objections contre la religion et la morale de l'A. T. et où sont justifiées les directives pontificales et ecclésiastiques en matière biblique (p. 1079-1096).

Le distingué professeur de l'Université de Louvain termine son exposé en émettant le vœu que l'enseignement de l'Histoire Sainte dans nos écoles soit perfectionné [6] de manière à mettre en lumière les principales notions religieuses et morales qui font la grandeur éternelle de l'Ancien Testament.

La tâche du P. Rigaux était, à notre avis, singulièrement plus facile que celle de M. Coppens. L'auteur s'est efforcé de montrer tout d'abord que le texte du N. T. offre une base solide pour notre connaissance du christianisme, puis il a abordé le problème de l'évangile de l'enfance dans S. Matthieu et dans S. Luc, discuté les difficultés critiques soulevées contre la conception virginale de la T. S. Vierge, répondu aux objections faites contre ce dogme au nom de l'histoire des religions et montré qu'aucun texte de la Bible ne s'opposait à la croyance en la virginité perpétuelle de Marie. Il a discuté ensuite les raisons opposées à certains textes relatifs à la divinité de Jésus : confession de Pierre à Césarée (Mt., XVI, 13-20), logion johannique (Mt., XI, 25-26), déclaration du Christ devant le Grand-Prêtre (Mt., XXVI, 63). Il a terminé par quelques pages sur ce scandale de l'incrédulité juive, dont M. le chanoine Charue fit une étude si approfondie dans sa thèse de maîtrise en Théologie soutenue devant la Faculté de Théologie de Louvain [7].

[5] *Manuel d'Etudes bibliques*, t. I, Paris, Téqui, 1936, p. 214, n° 3, et p. 218-219.

[6] Cet enseignement a-t-il toujours dans nos collèges la place à laquelle il a droit ? Nous voudrions l'espérer ; mais nous n'oserions pas l'affirmer. On apprend pour les examens l'histoire ancienne. Comme celle du Peuple de Dieu ne figure pas ou figure très peu dans les programmes officiels, elle est habituellement sacrifiée.

[7] *L'Incrédulité des Juifs dans le N. T., Etude historique, exégétique et théologique ;* Gembloux, 1929.

Nous en avons assez dit pour permettre à nos lecteurs de juger de la richesse des informations contenues dans le volume. A notre époque, où il faut des notions précises rapidement acquises, et pouvant être, au besoin, rafraîchies au moment d'un cours, d'un cercle d'études ou d'une conférence, de telles Sommes sont absolument indispensables. Les professeurs de nos collèges, les aumôniers des lycées et des mouvements spécialisés devraient les avoir sans cesse sous la main. Ils pourront les consulter en toute confiance : les auteurs qui les ont rédigées y ont condensé en quelques pages les résultats de leurs féconds labeurs et de leurs patientes recherches.

IV. — Comptes rendus bibliographiques

1° *Chronologie et Archéologie*

1. — C. Lavergne, O. P. — *Chronologie biblique.* — 80 p. format album, 24 f. — Paris, Bloud. 1937.

En dehors des Manuels, qui tous ont maintenant les cartes nécessaires, nous avons d'excellents atlas bibliques : le meilleur est incontestablement celui de Guthe ; viennent ensuite celui de Riess-Heidet, et celui de la Société anglaise pour promouvoir la connaissance du christianisme. Par contre, nous manquions de chronologie et de cartes pour situer dans le temps, et non plus dans l'espace, les événements d'autrefois. Le P. Lavergne a voulu combler cette lacune.

Dans un tableau d'ensemble, il donne les principaux points de repère historiques, puis des tableaux concernant chaque période et, en face de ces tableaux, une carte représentant sommairement la contrée à cette période. En regard des dates du XXX^e s., on a la carte de Sumer et d'Akkad et des villes qui émergent à cette époque ; en face du XXV^e s., la carte des peuples, avec leurs noms anciens, est bien autrement chargée : c'est dire la commodité, pour les lecteurs ou pour les étudiants, de trouver une vue d'ensemble pour une période déterminée de la situation historique et géographique de l'ancien Orient, sans avoir à recourir à de patientes recherches dans de multiples livres.

A la fin du petit volume, une carte indique la topographie de Jérusalem au temps de Salomon, au temps de Jésus et de nos jours ; des notes donnent en quelques mots très précis les indications insisspensables sur la durée des années et leurs dfférents noms, sur la chronologie courte qui a maintenant pour l'histoire ancienne la préférence des égyptologues et des assyriologues, sur le calcul et la mesure du temps en Grèce et sur l'ère chrétienne. Un index alphabétique des noms propres de personnes et de villes permet de se reporter rapidement à la carte voulue pour situer un personnage dans le temps, parfois aussi dans l'espace.

Une seule remarque : début de l'ère quaternaire et création de l'homme vers 500.000, déluge seulement vers 3.300 et commencement des temps historiques avec les premiers monuments écrits. Avouons que, sans donner aucun chiffre, la Bible ne laisse pas l'impression d'un tel intervalle de temps entre Adam et Noé. N'y aurait-il pas de ce côté quelque exagération ?

2. — Dom Joseph Steiner. — *Petite chronologie religieuse et civile de la Terre Sainte.* — Brochure de 16 p., 30 mils. — Imprimerie de Terre Sainte, Jérusalem. 1937.

Dans le même ordre d'idées, nous signalons et nous recommandons la petite brochure publiée par Dom Joseph Steiner, prêtre du Patriarcat latin de Jérusalem. Très riche en détails, accompagnée de statistiques récentes et de réflexions historiques, elle fournit un moyen rapide et pratique de suivre les événements saillants de l'histoire de la Palestine depuis le début de l'ère chré-

tienne jusqu'à nos jours. Dans la pensée de l'auteur ce précis n'est que le préambule d'une grande Chronologie en préparation, destinée à être une véritable encyclopédie de l'histoire de la Terre Sainte.

3. — Joseph Godet. — *Aux Pays du Christ. Souvenirs et impressions de Terre Sainte.* — Brochure in-8 de 128 p. à 2 colonnes compactes, nombreuses gravures inédites, franco 8 f. 50. — En vente chez l'auteur, à Poitiers.

M. le chan. Godet fit avec Mgr Potard, en 1933, le pèlerinage de Terre Sainte à l'occasion du 19e centenaire de la Rédemption. A son retour, il publia ses souvenirs et ses impressions dans *La Voix des Deux-Sèvres* et dans *Le Dimanche*, hebdomadaire du *Journal de l'Ouest*. On lui conseilla de réunir ses articles en brochure. Il n'a point cherché à faire œuvre scientifique, mais à montrer les avantages d'un pèlerinage en Terre Sainte. Beaucoup trop, parmi nous, se figurant que tout a été bouleversé et modifié, préfèrent se contenter de la reconstitution des lieux que leur suggère la lecture des Evangiles. S'ils lisent cette brochure, ceux-là verront qu'on retrouve encore et que l'on voit beaucoup de choses. Ils constateront aussi avec fierté, à chaque pas, le rôle glorieux joué par la France dans ces pays d'Orient. Ceux qui désirent faire le pèlerinage feront bien d'avoir avec eux cette brochure peu encombrante ; les anciens pèlerins la reliront aussi avec profit.

4. — P. Barnabé Meistermann. — *Guide de Terre Sainte*, avec 28 cartes et 14 plans de villes gravés en couleurs et 110 plans de monuments dans le texte. — 3e édit. revue et augmentée. — Un vol. in-16 cartonné de XLIII-796 p., 55 f. — Paris, Letouzey. 1936.

Le chan. Godet, pour rédiger ses souvenirs de Terre Sainte, fit de larges emprunts au *Guide* du P. Meistermann. Une 3e édition de ce *Guide*, si estimé, a été scrupuleusement mise à jour et, sous un volume beaucoup plus restreint, grâce au papier utilisé, elle donne sur la Palestine à peu près tous les renseignements désirables.

Il va sans dire que sur bien des points le P. Meistermann diffère d'opinion soit avec *Syrie-Palestine* des *Guides Bleus* (Hachette), soit avec *La Palestine* des Pères de N.-D. de France (Bonne Presse). Tant de questions concernant les Lieux Saints sont encore et seront longtemps discutées qu'il convient de laisser à chacun la possibilité d'exprimer en toute liberté et d'exposer en toute loyauté et charité l'opinion de son choix !

5. — G.-M. Perrella. — *I Luoghi Santi, studio critico-divulgativo sul loro valore storico*, avec 82 illustr. hors texte, 1 carte de la Terre Sainte et 2 de Jérusalem. — Collège Alberoni, à Plaisance. 1936.

M. Perrella, élève de l'Ecole biblique et archéologique française en 1932-1933, a préludé à son travail d'ensemble sur les Lieux Saints par une étude sur le Prétoire, qui fut la mise au point très exacte d'une question qui demeurait à peu près insoluble par les seules sources littéraires, évangéliques ou profanes, et que l'archéologie venait de résoudre fort clairement par la découverte du *Lithostrotos*, indiquant, par le fait même, comme lieu où fut jugé Jésus, non l'ancien palais d'Hérode, à l'ouest de Jérusalem, mais la forteresse Antonia, au Nord-Ouest du Temple [8].

Cette fois, ce n'est plus d'une seule scène évangélique qu'il s'agit, mais de l'ensemble des incidents de la vie de Jésus, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. En fixer l'endroit précis est tâche souvent bien délicate ; elle exige chez un auteur, à côté d'un sens critique très averti pour fouiller les textes évangéliques et traditionnels et leur arracher leurs moindres secrets, une formation technique assez rare en archéologie et en topographie. Elle ne demande pas moins de discrétion dans les conclusions, pour éviter d'engager le magistère de l'Eglise ou la « Tradition » dans des problèmes qui ne relèvent pas directement du domaine de la foi et sont abandonnés à la libre discussion. Si le dernier chapitre de M. Perrella a pour titre : « Les Lieux Saints et l'Apologétique », il ne convient pas néanmoins de se méprendre sur sa pensée : le culte que l'Eglise permet en certains lieux est un culte purement relatif. « Par conséquent, écrit-il, de même qu'on n'a pas le droit de porter des accusations contre l'Eglise dans les cas douteux (et faisons même l'hypothèse qu'ils le soient tous), de même personne n'a le droit d'invoquer le culte autorisé ou, tout au moins, permis par l'Eglise, en faveur de l'authenticité [9]. »

La pensée de l'auteur étant ainsi bien mise au point et son but nettement dégagé, nous faisons remarquer à nos lecteurs qu'ils trouveront dans son livre un véritable commentaire géographique et archéologique de l'Evangile. Après une introduction sur les Lieux Saints et la Critique, 29 chapitres étudient successivement les lieux où se déroulèrent la vie de la T. S. Vierge, l'enfance de Jésus, son ministère public, sa passion. Dans chaque cas sont interrogés les Evangiles, les données de la tradition, de l'archéologie ou de la topographie.

Ce n'est pas, certes, un travail de première main ; une année de séjour en Terre Sainte permettait seulement une prise de contact et une initiation ; mais c'est un inventaire consciencieux de tout ce qui s'est dit et écrit sur le problème en discussion ; c'est souvent un choix d'autant plus judicieux entre les diverses opinions émises, qu'il est d'ordinaire guidé et inspiré par les maîtres que sont en archéologie et en géographie les PP. Vincent et Abel. Que M. Perrella se soit écarté parfois de leurs conclusions, c'était évidemment son droit ; son lecteur jugera, pièces en mains, s'il doit le suivre, et ce n'est pas pour ce motif qu'il faudra se dispenser d'avoir sous la main un travail où ont été mis à notre portée tant de matériaux disséminés d'ordinaire dans des collections d'un prix fort élevé et, par conséquent, peu abordables pour la généralité de nos lecteurs.

6. — P. Duvignau, S. C. J. — *Emmaüs, le site, le mystère.* — In-16 de 184 p. orné de 4 planches et de 4 figures, 20 f. — Paris, Leroux. 1937.

C'est un seul lieu saint qu'étudie le P. Duvignau, des Prêtres de Bétharram, le site d'Emmaüs. Il a d'ailleurs été précédé dans cette voie par les PP. Vincent et Abel qui ont publié, en 1932, un ouvrage magistral : *Emmaüs, sa basilique, son histoire.* Son ambition n'est pas de reprendre une étude que l'on peut considérer aujourd'hui comme définitive, mais de la mettre à la portée d'un plus grand nombre.

On discutait autrefois, et âprement, sur l'endroit où il fallait chercher l'Emmaüs évangélique : Amouas, El-Qoubeibeh, et Qariat-el'Enab (Abou-Ghôsch) se disputaient les suffrages des savants. Aujourd'hui qu'une étude approfondie de la question a été menée, non seulement avec les ressources de l'exégèse, mais encore sur le terrain de l'archéologie et de l'histoire, la certitude est acquise sur l'identification de l'Emmaüs évangélique avec Amouas, l'ancienne Nicopolis. Dans ce sens ont conclu les PP. Vincent, Abel, Synave, Spicq, Braun, Lavergne, O. P.. ; les PP. Valensin, Huby, Prat, de Jerphanion, S. J. ; M. Pirot dans le *Supplément au Dict. de la Bible*, Dom Leclercq, les professeurs de N.-D. de France dans leur guide *La Palestine*, le guide *Syrie-Palestine* (Guides Bleus), le Dr Dalman dans les *Itinéraires de Jésus*, M. Crowfoot dans *Palestine Exploration Fund.* La cause doit être considérée désormais comme jugée.

Et pour bien l'établir, le P. Duvignau passe successivement en revue dans son ouvrage, qui est un modèle de clarté et de précision, le témoignage de l'Evangile,

[8] Cf. Vincent, *L'Antonia et le Prétoire*, dans *Revue bibliq.* 1933, p. 83-114.

[9] *Rev. Bibliq.* 1937, p. 478.

celui de la Tradition, et celui des ruines. Le 4e et dernier chapitre est consacré au mystère d'Emmaüs. Le repas d'Emmaüs fut-il un repas ordinaire ou un repas eucharistique ? La tradition catholique, divisée sur ce point, est inexistante ; la plupart des Pères et des anciens docteurs n'ont pas envisagé la nature du repas ; quelques-uns pourtant se sont prononcés pour un repas eucharistique : S. Jérôme, S. Augustin, le Vén. Bède, Théophylacte, S. Thomas et les exégètes catholiques du XVIe s. suivirent presque tous ce sentiment. De nos jours, l'exégèse se prononcerait plutôt en sens contraire ou elle se réfugierait dans le doute. Le P. Buzy, pourtant, prit nettement position, en 1926, en faveur de la thèse eucharistique, et le P. Duvignau adopte ce sentiment : « Nous n'hésitons pas à nous ranger, écrit-il, à la suite de S. Jérôme et de S. Augustin et faisons nôtre la déclaration du grand exégète Maldonat : « Je ne garde, pour ma part, aucune espèce de doute et je m'étonne qu'il se trouve des gens pour douter encore que ce passage doive s'entendre de l'eucharistie. » (P. 155-56).

2° *Ancien Testament*

1. — *Moïse et nous*, par l'abbé Louis Soubigou. — Un vol. in-8 cour. de VIII-234 p., avec 32 planches photographiques et trois cartes, 18 f. — Paris, Lethielleux. 1936.

Nous avons rarement lu sur cette période reculée un livre qui fût à la fois plus instructif et plus attachant ; et cela tient à deux raisons : d'abord M. Soubigou est professeur d'Ecriture Sainte, il connaît sa Bible, il sait l'interpréter et donner vie à ces vieux textes d'autrefois ; ensuite, il parle des lieux en connaisseur, pour les avoir lui-même courageusement parcourus et en plein été [1], avant de rédiger son récit.

Le titre pourrait surprendre : *Moïse et nous !* Que peut-il bien y avoir de commun entre la vie de ce sémite d'il y a trente-cinq siècles et notre vie à nous Occidentaux du XXe siècle ? En réalité, dans cette histoire du passé, il y a bien des leçons à recueillir qui s'échelonnent tout au long de notre propre existence et peuvent en certaines circonstances, au spirituel comme au temporel, nous indiquer la marche à suivre. En tout cas, on aurait grand tort de se figurer que ce livre fourmille de considérations religieuses et morales ; ces considérations découlent des faits, c'est l'histoire elle-même qui nous instruit et qui nous forme.

Combien nous souhaiterions qu'un tel livre soit dans les mains de tous nos prêtres, dans celles de beaucoup de laïcs et de jeunes gens, pour leur faire apparaître l'Histoire Sainte sous son vrai jour ! On ne l'étudie pas, trop souvent, parce qu'on ne sait pas en rendre l'étude intéressante en la replaçant dans son milieu pour l'éclairer de toutes les lumières que projettent sur elle l'histoire profane et la géographie. Ce ne sera pas le cas ici et, en prenant pour guide M. Soubigou, on pourra suivre les Hébreux depuis la terre de Gessen dans leurs pérégrinations à travers le désert jusqu'à leur arrivée en face de Jéricho, en retrouvant jusque dans le sol les diverses étapes notées par nos textes sacrés.

L'ouvrage s'achève par quelques détails sur les fameuses inscriptions sinaïtiques, et par une bibliographie abondante sur le Sinaï, sa formation géologique, sa description géographique, son histoire ancienne et actuelle.

[1] M. Soubigou alla au Sinaï en septembre 1935, dans le groupe organisé par le chanoine Prévost et l'abbé Lejeune, en compagnie de MM. les chanoines Dennefeld et David et de M. Denys Gorce. Ces Messieurs ont publié, à la suite de ce voyage, une belle étude sur *Le Sinaï, Hier... aujourd'hui, au point de vue topographique, biblique, historique et archéologique*. Nous voulons signaler dès aujourd'hui cette magnifique publication aux lecteurs de l'*Ami*, nous réservant d'y revenir plus en détail dans notre prochain Bulletin (in-4° de 320 p., de 150 gravures et cartes, 50 f. ; Paris, Lethielleux).

2. — *Das Buch Numeri übersetzt und erklært*, von Dr Paul Heinisch, prof. der Theol. an der Univ. Nymwegen (Holland). — In-8 de 141 p., 4.80 RM. — Bonn, Hanstein. 1936.

Dans la *Bible* de Bonn, M. Heinisch a déjà publié la Genèse, l'Exode, le Lévitique (cf. *Ami* 1937, p. 184) ; il donne aujourd'hui le commentaire du livre des Nombres et, comme le Deutéronome a été expliqué par M. Junker (cf. *Ami* 1934, p. 802), il en résulte que le commentaire du Pentateuque est achevé.

M. Heinisch avait déjà étudié dans le Lévitique le développement de la législation mosaïque, et après en avoir donné un aperçu général, il s'était appliqué à en distinguer les différentes couches : lois écrites et promulguées par Moïse, lois de l'époque antérieure à Salomon, lois du temps de Salomon, lois des siècles qui séparent Salomon d'Ezéchias, lois du règne d'Ezéchias. Au début de son commentaire du livre des Nombres, il fait une déclaration qui doit aboutir à des conclusions identiques : « Moïse fut pour Israël, dit-il, « *le Législateur* » tout court ; et son œuvre a pris une valeur fondamentale pour tout l'avenir. Mais les lois sont quelque chose de vivant : elles doivent s'adapter aux changements de situation ; de plus, avec le temps, se posent des questions nouvelles. Ainsi advint-il qu'en Israël aussi la Loi de Moïse fut développée, remaniée et transformée. Les lois d'époque plus tardive sont également « mosaïques » en ce sens qu'elles ont été conçues dans l'esprit du grand Législateur et qu'elles se basent sur son œuvre. C'est ce que veulent dire les titres faisant remonter à Moïse des prescriptions édictées à une époque ultérieure. » (P. 4).

Une fois ce principe posé, M. Heinisch s'efforce de distinguer dans les Nombres, comme il avait déjà fait dans le Lévitique, les éléments proprement mosaïques des développements et modifications apportés au cours des âges et, selon lui, ce travail d'adaptation se serait poursuivi plus longtemps encore dans les Nombres que dans le Lévitique, puisqu'il serait allé de l'époque des Juges à la période post-exilienne. Evidemment ces vues sont hardies, les hypothèses émises sont purement conjecturales ; mais on ne doit pas leur opposer de parti pris un *non licet* intransigeant, d'autant plus que plusieurs d'entre elles peuvent s'abriter derrière l'art. IV du décret de la Commission Biblique du 27 juin 1906 [2], à la condition de le bien comprendre. Il y aura plus d'utilité pour l'histoire et l'exégèse à discuter les dates proposées qu'à leur opposer une fin de non-recevoir. D'ailleurs, ce qui importe plus encore que la détermination chronologique de telle loi ou de tel groupe de lois, c'est de considérer l'évolution du droit israélite dans son ensemble, et il faut bien convenir que M. Heinisch a posé la question avec une entière franchise dans ses divers commentaires.

Pour rendre compte des inégalités du texte, il préfère recourir généralement à des gloses ou à des compléments plutôt qu'à des sources parallèles. Il y a pourtant des cas, comme celui de l'exploration de Canaan par des espions (XII, 16-XIV, 45), où un double récit rend mieux compte de l'état littéraire. Il voit dans le catalogue des stations du chap. XXXIII un document indépendant et ancien, mais, dans le fond, mosaïque et il a accepté la transposition des versets 36b-41 après le verset 30 a, proposée autrefois par le P. Lagrange [3], ce qui a l'avantage d'éviter une double venue des Israélites à Asiongaber.

3. — *Das Buch Isaias übersetzt und erklært* von Dr Joh. Fischer, prof. der Theol. an der Universitæt Würzburg. — I. Teil. — In-8 de 262 p., 8 RM. — Bonn, Hanstein. 1937.

M. le prof. Fischer s'est signalé à l'attention des biblistes par ses études sur les Septante et, en particulier, sur le texte grec d'Isaïe ; il était donc tout désigné pour condenser en quelques pages, à l'intention des étudiants

[2] *Enchiridion biblicum*, n° 177.
[3] *Revue biblique* 1900, p. 63-86, 273-287, 443-449.

et même des spécialistes, dans cette excellente collection, ses études antérieures sur le plus grand des prophètes d'Israël.

Le présent volume n'étudie que les 39 premiers chapitres, mais le but de la collection et ses destinataires n'empêchent pas l'auteur d'aborder franchement divers problèmes d'authenticité que l'on aurait grand tort de considérer comme étant définitivement résolus.

Voyons certains points particuliers.

Il ne viendra évidemment à la pensée d'aucun exégète catholique de mettre en doute le caractère messianique de la prophétie de l'Emmanuel ; il ne faudrait pourtant pas s'imaginer que ce texte assez corrompu (VII, 14-16) n'offre plus d'assez sérieuses difficultés d'interprétation : Le *lamed* du verset 15 a-t-il un sens final ou un sens temporel ? — Où faut-il fixer le lieu de rencontre d'Isaïe et d'Achab ? M. Fischer le place au nord de la ville ; il vaudrait mieux, semble-t-il, le placer au sud, dans le voisinage de la fontaine de Gihon, d'où un aqueduc (dont les vestiges subsistent encore) conduisait l'eau au *Birket-Khamra*. — Y eut-il entre le prophète et le roi une ou plusieurs entrevues ? D'ordinaire, on se prononçait pour l'uinté, M. F. est pour la dualité, la seconde entrevue, celle au cours de laquelle est donnée la prophétie de l'Emmanuel, commençant avec le verset 10. — Quel est enfin le pays dont la dévastation est annonçée au verset 16 ? C'est Aram-Ephraïm, c'est-à-dire les royaumes de Damas et d'Israël d'après M. F. ; c'est, dit le P. Condamin, le royaume de Juda, que dévasteront les Assyriens dont il est question dans les versets suivants. — Donc, même en s'entendant sur le sens de l'oracle, les exégètes ont encore bien des questions à élucider.

Signalons aussi la position adoptée par M. Fischer en divers autres passages. Il ne croit pas pouvoir maintenir l'authenticité des chap. XIII, 1, 22 et XIV, 4b-23 ; ces morceaux auraient été composés, selon lui, un peu avant la mort de Nabuchodonosor (604-562). Par contre, il maintient à Isaïe l'oracle contre Moab XV-XVI, sauf XVI, 13, 14, et il considère comme primitifs, au moins dans leurs éléments essentiels, les versets 16-25 du chap. XVII.

L'Apocalypse d'Isaïe (XXIV, 1-XXVII, 13) le rend perplexe : à côté de traits de style et de description qui sont en faveur du prophète, il y a d'autres indices qui révèleraient une origine plus récente ; il préfère donc laisser son jugement en suspens. Il n'est catégorique que pour les versets 2-11 du chap. XXVII, dans lesquels il reconnaît une interpolation ultérieure (p. 166-167). Enfin, avec la majorité des commentateurs, il considère les récits en prose des chap. XXXVI-XXXIX comme ayant été empruntés au livre des Rois.

4. — *Die zwœlf Kleinen Propheten.* — I *Hælfte : Osee, Joel, Amos, Abdias, Jonas, Michæas, übersetzt und erklært* von Dr Jos. Lippl und Dr Johan. Theis. — Un vol. in-8 de 227 p., 8.80 RM. — Bonn, Hanstein. 1937.

Nous n'avons ici que la première moitié du Commentaire des Petits Prophètes. L'un des collaborateurs, M. J. Lippl, est mort le 16 nov. 1935, et ce fut M. Junker qui se chargea de publier son manuscrit concernant Osée, Jonas et Michée. M. Theis a commenté Joël, Amos, Abdias.

On considère d'ordinaire Amos comme le plus ancien des prophètes écrivains ; en se basant sur l'étude des rapports littéraires Abdias-Jérémie, Abdias-Joël et Joël-Amos, M. Theis soutient l'ordre chronologique Abdias. Joël, Amos. Abdias viserait dans sa prophétie le siège de Jérusalem par les Philistins et les Arabes sous Joram en 845 (p. 143-148). L'activité prophétique de Joël serait à dater du règne de Joas (835-795) (p. 90) ; M. Lippl ne partageait certainement pas cette dernière opinion, lui qui, parlant des rapports de Joël avec Jonas, classe Joël parmi les écrits les moins anciens (p. 158).

M. Lippl admet la réalité des malheurs conjugaux d'Osée ; il y voit un moyen providentiel dont Dieu se servit pour faire mieux comprendre à son prophète le caractère odieux de l'infidélité d'Israël en présence de la miséricorde infinie de Yahweh. — Et voici son attitude vis-à-vis de Jonas : ce ne serait pas une histoire au sens strict ; l'auteur poursuivrait un but doctrinal sous la forme d'un récit dont le fond serait historique (p. 159-163).

5. — Lusseau et Collomb. — *Manuel d'études bibliques.* T. III, 1re Partie : *Les livres didactiques.* — Un vol. in-8 de 360 p. — Paris, Téqui. 1936.

MM. Lusseau et Collomb achèvent, avec le présent volume, l'œuvre si importante qu'ils avaient entreprise et qui, dans son ensemble, en dépit des imperfections de détail inévitables, leur fait grand honneur. On ne peut nier la richesse de leurs informations, leur souci d'être clair et, dans les questions controversées, de ne jamais franchir les limites d'une sage prudence, leur effort pour se tenir au courant de tous les travaux susceptibles d'aider à mieux comprendre la Bible et à mieux en interpréter les textes. Les critiques qui leur furent adressées, parfois sur un ton trop acrimonieux, les observations qu'ils n'ont certainement pas manqué de faire eux-mêmes, leur permettront de faire disparaître bien des imperfections et, dans nombre de cas, de mieux choisir leurs arguments et de les mieux grouper pour bien établir leur thèse ou opposer aux objections une réponse qui soit plus décisive.

Cette 1re partie du t. III donne d'abord quelques notions générales sur les livres didactiques, puis une brève introduction sur la poésie biblique : le parallélisme, la métrique, la strophe. Sont ensuite étudiés Job, les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse et l'Ecclésiastique. Un aperçu général sur la doctrine des cinq livres dits de Salomon termine le volume.

Le livre de *Job* est daté, selon les plus grandes probabilités, de la période de l'exil ou même de la fin du royaume de Juda. C'est un poème dans lequel l'auteur se propose de donner une solution à l'angoissant problème de la souffrance, spécialement de la souffrance des justes, en formulant sa réponse de façon concrète, à l'aide de Job, personnage principal, homme de piété exemplaire accablé d'épreuves, et par le truchement de divers acteurs, dont Dieu lui-même. Vu les témoignages des livres inspirés, l'existence d'un personnage historique du nom de Job ne semble pas pouvoir être mise en doute. Pour le même motif, on ne peut pas, jusqu'à un certain point, refuser toute valeur historique au cadre et aux circonstances dans lesquels l'auteur sacré fait vivre son héros. On ne peut donc pas faire du livre de Job une pure fiction ; l'ouvrage, toutefois, n'est pas historique jusque dans ses moindres détails et il doit être plus probablement regardé comme un ouvrage à fond historique, amplifié et adapté aux exigences de l'art poétique.

Les questions d'introduction au livre des *Psaumes* (auteurs, époques de composition, formation du psautier) reçoivent la réponse habituelle, tout en faisant remarquer que l'art. VII du décret de la Commission biblique ne réprouve pas l'attitude de ceux qui assigneraient, à quelques psaumes seulement, une origine très récente, même macchabéenne. — Seuls sont étudiés dans le détail les principaux psaumes messianiques : 89, 45, 72, 2, 110, 22 et 16. Pour les autres psaumes, disposés par sections, on se contente de signaler leurs caractéristiques essentielles et leurs principales difficultés d'interprétation. Ces indications sont si brèves qu'il aurait mieux valu les passer sous silence et renvoyer l'étudiant ou le lecteur aux Commentaires proprement dits des Psaumes, dont un prêtre ne sanrait se dispenser. Et avouons que de nos jours on en possède d'excellents. De l'un d'eux, celui de M. le chan. Pannier [4], M. l'abbé

[4] Tome V de *La Sainte Bible* publiée par M. L. Pirot.

Vincent, maître de conférences à l'Université de Strasbourg, écrivait récemment : « L'impression générale est très exactement celle-ci : commentaire assez sobre, mais solide, qui n'omet rien d'important, qui se caractérise par une science très sûre et un remarquable bon sens. La piété n'est pas négligée, puisque les Psaumes représentent pour nous le point culminant de la Religion d'Israël. Je croirais volontiers que nous avons là le meilleur commentaire sur les Psaumes que l'on puisse conseiller aux laïcs instruits et aux prêtres dans le ministère [5]. »

Le livre des *Proverbes* est une collection de maximes de diverses époques, certaines remontant aux IXe-VIIIe siècles, d'autres à l'époque d'Ezéchias (727-699), d'autres enfin après l'exil. Un rédacteur final aurait groupé tout l'ensemble aux Ve-IVe siècles en rédigeant le poème sur la femme forte et une introduction. A l'époque du Siracide (vers 200 av. J.-C.), le livre des Proverbes existait tel que nous le connaissons ; peut-être même était-il alors déjà traduit en grec.

L'*Ecclésiaste* n'est certainement pas une œuvre de Salomon ; il ne lui a été attribué que comme au plus digne représentant des pensées qui y étaient exprimées et aucun des contemporains n'a pu être dupe de cette fiction littéraire. Tous les auteurs catholiques sont d'accord aujourd'hui sur ce point. Par contre ils sont divisés sur l'unité d'auteur. M. Podechard l'a résolument rejetée dans son commentaire paru dans la collection *Etudes bibliques* du P. Lagrange ; les PP. Vaccari, Condamin, Hœpfl, Merk la maintiennent.

La position de MM. Lusseau et Collomb sur l'origine du *Cantique des Cantiques* est des plus nuancées. Est-il ou non de Salomon ? « Il est malaisé, disent-ils, de s'arrêter exclusivement à l'une des deux opinions acceptables. Aucune allusion historique ne vient éclairer le débat... En bref, les arguments de critique interne que l'on invoque pour fixer l'origine du Cantique sont beaucoup moins fermement indicatifs que ceux dont nous disposions pour l'Ecclésiaste. On peut retenir l'opinion traditionnelle de l'origine salomonienne. Il est loisible aussi, et peut-être même plus sûr, d'avouer que nous ne connaissons rien de précis touchant l'auteur et la date du Cantique et que, dans sa forme actuelle, il ne paraît pas antérieur à l'exil, ni postérieur au IIIe siècle » (p. 273).

Le livre de la *Sagesse*, œuvre d'un juif d'Egypte habitant probablement Alexandrie, fut composé à une époque d'impiété, de scepticisme, d'amour effréné des plaisirs, après la traduction des Septante, peut-être au cours des tribulations endurées par les Juifs sous Ptolémée VII (170-116), en tout cas vers la fin du IIe siècle avant notre ère.

Quant à l'*Ecclésiastique*, ou « Sagesse de Jésus, fils de Sirach », dont les trois cinquièmes du texte hébreu, appartenant à 4 manuscrits distincts du XIe s., ont été fortuitement retrouvés au Caire en 1896 et 1900, il a été composé vers 180 et traduit par le petit-fils de l'auteur vers 130 av. J.-C. Son but fut de lutter contre l'invasion de l'hellénisme, si dangereuse pour la foi et la morale.

6. — J. WEBER. — *Le Psautier du Bréviaire romain*, texte et commentaire. — Edition nouvelle, revue et augmentée ; un vol. in-16 de 941 p., 20 f. — Paris, Desclée. 1937.

Ce petit volume d'un format commode, léger malgré le nombre de pages, a eu un gros succès et il le méritait. Tant de prêtres désirent avoir, à portée de la main, un petit volume facile à consulter pour y trouver rapidement la solution d'une difficulté rencontrée au cours de la récitation de l'Office divin ! La présente édition, annoncée comme revue et augmentée, est encore plus parfaite et donne largement ce qu'elle promet. La traduction de Crampon n'a pas été seulement transcrite ; elle a été retouchée en utilisant les travaux les plus récents, pour donner une version aussi proche que possible de l'original. Le texte latin de la Vulgate a été mis en face du texte français ; les divisions strophiques ont été marquées et l'idée générale de la strophe énoncée ; enfin, dans le commentaire, les notes ont été multipliées ou développées pour laisser subsister le moins d'obscurités possibles tout en orientant toujours le lecteur vers la piété, afin de lui faire retirer tout profit spirituel d'une récitation de l'office mieux compris.

En dehors des remarques critiques qui justifient ou du moins expliquent dans une assez large mesure la traduction adoptée, quand elle s'écarte du texte hébreu actuel, donnant aussi les variantes les plus importantes des LXX et de la Vulgate, on trouve au bas des pages en trois paragraphes, pour chaque psaume, un commentaire proprement dit. Le premier paragraphe fixe le genre littéraire du poème, son idée générale, il essaie de déterminer l'auteur du cantique ou, tout au moins, l'époque probable de sa composition. Le second commente littéralement le texte par strophes ou par groupes de strophes, afin d'en bien saisir le sens original. Le troisième indique brièvement l'application morale qui découle du texte entendu en son sens littéral ; cette application morale est souvent illustrée par des textes liturgiques ou des citations de Pères ou d'auteurs ascétiques [6]. Nous sommes assuré que cette nouvelle édition, que la modestie de son auteur qualifie « d'œuvre de vulgarisation, d'initiation, sans prétention scientifique », rendra dans l'avenir, plus encore que dans le passé, de grands et précieux services aux séminaristes et aux prêtres, pour lesquels vivent et se sacrifient sans cesse avec une simplicité touchante nos chers Messieurs de Saint-Sulpice.

3° *Nouveau Testament*

1. — A.-S. MARMARDJI, O. P. — *Diatessaron de* TATIEN. Texte arabe établi, traduit en français, collationné avec les anciennes versions syriaques, suivi d'un évangéliaire diatessarique syriaque et accompagné de quatre planches hors texte. — Un vol. in-8 de CXL-536-84 p., 115 f. — Beyrouth, 1935.

[5] *Polybiblion*, décembre 1937, p. 240-41.

[6] Pour l'utilisation spirituelle du Psautier, M. Weber renvoie au P. Hugueny, et nous saisissons bien volontiers cette occasion pour rappeler son œuvre à nos lecteurs et la leur recommander de nouveau : *Psaumes et Cantiques du Bréviaire Romain, traduction, commentaire, méditation*, en 4 vol. : I. Office du dimanche ; II. Lundi et Mardi ; III. Mercredi et Jeudi ; IV. Vendredi et Samedi. — Bruxelles, Action Catholique, 79-81, Chaussée de Haecht, 1922-1927.

Du même : *Le Psautier du Bréviaire, texte latin-français pour aider à la bonne récitation liturgique ;* Paris, Editions Labergerie, 11, rue Cujas. Au bas des pages, de brèves notes indiquent pour chaque psaume le sens et les caractères essentiels et, pour les détails, les divergences avec le texte latin.

La maison Labergerie vient d'achever la publication d'un *Bréviaire* complet, texte latin et trad. française faite par le P. Hugueny ou sous sa direction, et ne comportant qu'un seul volume principal relié de 1434 p. Le Propre du Temps et le Propre des Saints sont en fascicules d'environ 200 p. chacun, qui peuvent s'encarter dans le vol. relié. Edition fort bien imprimée et qui contribuera beaucoup à rendre plus pieuse la prière d'un grand nombre de prêtres et de religieuses.

Dans l'Introduction, le P. Hugueny indique lui-même la manière de se servir de sa traduction : « La prière, y dit-il, n'est pas un travail intellectuel et ce serait mal prier que de passer le temps de l'Office à faire une version latine. Ce travail doit précéder la récitation de l'Office. Il faut que pendant l'Office le texte appelle sans effort les idées et les sentiments qui doivent nourrir le sentiment de notre prière » (§ III).

Ce volume est dédié au vénéré P. Lagrange, que l'auteur qualifie de « nouveau fondateur de la science biblique » ; cette expression n'a rien d'exagéré, et nous espérons, dans un prochain Bulletin, rendre hommage à la mémoire du regretté religieux et montrer combien il fut jusqu'à sa dernière minute un bon serviteur de l'Eglise, de la Science et de la France.

Nos lecteurs se souviennent du succès que rencontra, à la fin du siècle dernier et dans les premières années de celui-ci, l'harmonie évangélique du chanoine Weber ; c'était une heureuse fusion des quatre évangiles, composée à l'aide des passages les plus vivants, les plus complets ou les plus représentatifs de chacun d'eux. Or, ce que l'on fit en cette fin du XIX^e^ siècle pour nos Catéchismes, Tatien, qui vécut probablement de 110 à 180, l'avait déjà tenté, et il n'est pas d'exégète du Nouveau Testament, soucieux des problèmes de critique textuelle, qui ne désirerait vivement posséder, dans sa teneur originale, le texte de son harmonie évangélique.

Malheureusement, et si, comme on le croit communément depuis la découverte du fragment de Doura-Europos, Tatien, vers 172, commença par écrire son *Diatessaron* en grec et le traduisit ensuite en syriaque, le texte arabe que nous avons maintenant n'est donc qu'une traduction d'une traduction. Il est presque à désespérer dès lors de pouvoir atteindre, à travers ces intermédiaires, le texte grec qu'utilisait Tatien, voire même sa traduction syriaque ; ce n'est pas, toutefois, une raison pour ne pas essayer d'avoir de ce texte arabe une édition aussi parfaite que possible. Celle que nous possédions était celle de Ciasca (1888) ; on pouvait l'amender sur plus d'un point et le P. Marmardji, par sa connaissance approfondie des deux langues syriaque et arabe, était tout désigné pour entreprendre cette tâche et la mener à bien.

Son édition repose sur deux manuscrits (*Vaticanus* du XIII^e^ ou XIV^e^ s. et *Borgianus* du XIV^e^) déjà utilisés par Ciasca, mais qu'il a de nouveau collationnés lui-même, et il en a utilisé un troisième, de date assez tardive il est vrai (début du XIX^e^ s.), et qui se trouvait à la bibliothèque de l'Ecole biblique à Jérusalem. Ce dernier ne lui a servi que de base de comparaison, et il a eu surtout son attention fixée sur les deux premiers. Son critère de restitution a été, en général, la pureté de l'arabe et sa correspondance meilleure avec le syriaque. D'ailleurs, même après son choix, le R. P. a signalé en notes les variantes, si bien que ce sont les textes des trois manuscrits que nous avons en réalité sous les yeux dans son édition.

En face du texte arabe, se trouve, non une traduction latine que l'on s'était efforcé de rapprocher de la Vulgate comme dans l'œuvre de Ciasca, mais une traduction française plus souple, plus précise, rendant aussi fidèlement, aussi littéralement que possible l'original arabe, au risque de recourir parfois à des tournures peu conformes à la grammaire et au génie de la langue française. Ainsi le *Diatessaron* est à la portée du grand public et non plus seulement d'un groupe fort restreint de spécialistes.

Nous l'avons déjà dit : le *Diatessaron* est une version d'une version, évidemment de la version syriaque ; mais laquelle ? Il y en eut deux : l'ancienne, représentée par la Sinaïtique et la Curetonienne, et la plus récente, la Peschitta, due à Rabbula, évêque d'Edesse † 435. On devine l'intérêt qu'il y aurait pour nous à retrouver, à travers le texte arabe, les leçons des anciennes versions syriaques du II^e^ siècle. Mais il faut, hélas ! ne se faire sur ce point aucune illusion. Le texte syriaque du *Diatessaron* de Tatien connut sans doute autrefois une grande vogue ; il fut même tellement répandu qu'on le lisait, dans les églises, durant les offices liturgiques ; mais au V^e^ s. Rabbula en interdit formellement l'usage dans les églises de son diocèse, et il ordonna d'y substituer *l'Evangile des séparés*, c'est-à-dire sa propre version, la Peschitta ou Vulgate syriaque A partir de ce moment, le *Diatessaron* connut le déclin ; non seulement il ne fut plus utilisé, mais on en détruisit les exemplaires ; Théodoret de Cyr († 457) en fit détruire 200 pour sa part. On alla plus loin : au texte syriaque ancien, on substitua celui de la Peschitta, et le P. Marmardji considère comme certain que dans 80 % des cas le texte arabe est la reproduction littérale non des anciennes versions syriaques, mais de la Peschitta. Et, à l'appui de ce qu'il avance, il signale les passages qui ne sont pas synoptiques, mais propres à un seul Evangéliste, tels que l'entretien avec la Samaritaine, les discours après la Cène, le miracle de l'aveugle-né, la parabole de l'enfant prodigue, le miracle de Cana, l'apparition sur le lac de Tibériade, etc., etc. (p. XXXIX). Nous devons donc à peu près renoncer à retrouver, à travers la version arabe, le vieux texte syriaque, sauf dans les cas où les variantes du *Diatessaron* arabe à l'égard de la Peschitta recèlent des traces du texte syriaque primitif ; ces cas ont été soigneusement relevés par le P. Marmardji et il en donne une liste, p. LXI-LXIX.

Signalons, en terminant, que le R. P. s'inscrit en faux contre l'opinion reçue et qui considère la traduction arabe du *Diatessaron* comme étant l'œuvre du prêtre Abul-Farag Abdallah Ibn at-Tayyib . Il y a trop de fautes, d'inexactitudes, de contresens dans ce texte arabe pour qu'il puisse être l'œuvre d'un arabisant si expert. Et pour le prouver le R. P. donne en appendice des passages authentiques d'Ibn at-Tayyib.

Ajoutons, enfin, que cette nouvelle édition et traduction du *Diatessaron* arabe, si soigneusement annotée, est facile à consulter et se présente très agréablement.

2. — P. Vosté, O. P. — *Studia Theologiæ biblicæ Novi Testamenti.* — T. I : *De conceptione virginali Jesu Christi. Accedunt excursus 1° de duplici genealogia, 2° de Fratribus Domini.* 1 vol. in-8 de 138 p., 10 lires. — T. II : *De Baptismo, Tentatione et transfiguratione Jesu.* 1 vol. in-8 de 177 p., 12 lires 50. — T. III : *De Passione et morte Jesu Christi.* 1 vol. in-8 de 398 p., 32 lires 50. — Rome, Collège Angélique.

Avec tant d'autres, nous avons déjà eu l'occasion de dire tout le bien que nous pensions des opuscules exégétiques du R. P. Vosté (voir *Ami* 1934, p. 808-809). Or voici que les *Opuscula biblica* sont maintenant suivis d'une série nouvelle consacrée à la Théologie biblique, pour mieux répondre aux désirs manifestés par Sa Sainteté Pie XI. Trois tomes, d'inégale étendue, constituent dès maintenant la contribution fournie dans ce domaine par l'inlassable professeur du Collège Angélique, et nous ne doutons pas que, derrière les élèves, pour lesquels ces études ont été composées, elles en atteignent un très grand nombre d'autres, séminaristes ou professeurs de Théologie et d'Ecriture Sainte, qui trouveront le plus grand profit à les lire ou à les consulter.

La théologie biblique, dit le R. P. lui-même dans la préface de son tome I, peut être exposée de deux façons : ou bien du point de vue historique, en suivant chronologiquement l'évolution des doctrines à travers les différents livres des deux Testaments ; — ou bien d'un point de vue synthétique, en considérant dans leur ensemble les données fournies par la Bible sur chacun des dogmes de la foi catholique. La méthode historique, il faut bien le reconnaître, est de nos jours beaucoup plus en faveur auprès des exégètes et des critiques. L'autre méthode, qui substitue la synthèse à l'analyse, est mieux adaptée aux besoins des étudiants en théologie, et le P. Vosté l'a préférée pour ce motif ; mais ceci n'enlève rien au caractère très positif de ses travaux.

Le P. Vosté commence par examiner les textes en eux-mêmes en faisant appel à toutes les ressources de la critique et de l'exégèse, en discutant au besoin les interprétations contraires, qu'elles aient trait au sens ou à la teneur même du texte, ou à des systèmes imaginés par les rationalistes pour expliquer l'origine ou le développement d'un dogme. Puis il suit cette foi de l'Eglise, qui a son point de départ révélé dans les textes scripturaires commentés, jusqu'à son explication par S. Thomas dans la *Somme théologique*. Chaque enquête est minutieusement menée, chaque réfutation solidement éta-